
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent trente-quatrième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 23 janvier 2018, à 10 heures

Président: M. Ravinatha Aryasinha.....(Sri Lanka)



Le Président (*parle en anglais*) : Excellences, chers collègues, M^{me} Nakamitsu, M^{me} Kaspersen, Mesdames et Messieurs, permettez-moi tout d'abord de vous adresser à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. C'est un honneur pour moi d'assurer la première présidence de la session de 2018. Avant de passer au point suivant de nos travaux du jour, j'ai le plaisir de souhaiter chaleureusement la bienvenue aux nouveaux collègues qui ont accepté la responsabilité de représenter leur gouvernement à la Conférence du désarmement depuis la fin de la session de 2017.

S. E. M. Michael Gaffey, Représentant permanent de l'Irlande, S. E. M. Claudio Julio de la Ponti Ribeyro, Représentant permanent du Pérou, S. E. M. Alaa Youssuf, Représentant permanent de l'Égypte, S. E. M^{me} Socorro Flores Liera, Représentante permanente du Mexique et S. E. M. Gianfranco Incarnato, Représentant permanent de l'Italie : je vous souhaite tout particulièrement la bienvenue et, au nom de mon gouvernement et de la Conférence, je voudrais saisir cette occasion pour vous assurer de notre coopération et de notre soutien dans vos nouvelles fonctions.

Je voudrais maintenant proposer l'ordre du jour suivant pour notre séance de ce matin. Premièrement, l'adoption du projet d'ordre du jour pour la session de 2018 de la Conférence. Deuxièmement, l'adoption des demandes de participation d'États non membres aux travaux de la Conférence à sa session de 2018. Troisièmement, la déclaration que je prononcerai en ma qualité de Président de la Conférence, qui sera suivie d'un message de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement et des déclarations des délégations qui souhaitent prendre la parole aujourd'hui.

Je vous invite à consulter le projet d'ordre du jour pour la session de 2018 de la Conférence. Ce projet figure dans le document CD/WP.603, dont vous êtes saisis. Je propose d'assortir l'ordre du jour d'une déclaration présidentielle identique à celle des années précédentes et libellée comme suit :

« À propos de l'adoption de l'ordre du jour, je tiens à préciser, en ma qualité de Président de la Conférence, qu'il est entendu que toute question pourra être abordée dans le cadre de cet ordre du jour s'il y a consensus au sein de la Conférence pour l'examiner. En outre, la Conférence prendra en considération les paragraphes 27 et 30 de son règlement intérieur.

Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade ? Cela ne semble pas être le cas. Il semble que la Conférence puisse adopter l'ordre du jour. Puis-je considérer que la Conférence est disposée à adopter l'ordre du jour qui figure dans le document CD/WP.603, suivi de la déclaration dont je viens de donner lecture ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : L'ordre du jour sera publié par le secrétariat en tant que document officiel de la Conférence.

Je passe maintenant aux demandes d'États non membres de la Conférence qui souhaitent participer à nos travaux pendant la session de 2018. Les demandes reçues par le secrétariat de la Conférence jusqu'à hier 15 heures figurent dans le document CD/WP.604, disponible sur vos tables. Toute demande émanant d'États non membres reçue après ce délai sera présentée pour examen et décision à la prochaine séance plénière.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter ces États à participer à ses travaux conformément au règlement intérieur ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant suspendre brièvement la séance, le temps de permettre aux représentants des États non membres qui viennent d'être invités à participer aux travaux de la Conférence de prendre place dans la salle du Conseil.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : La séance reprend. Avant d'inviter M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, à prononcer un message, je voudrais à ce stade faire une déclaration en tant que Président de la Conférence du désarmement.

M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Anja Kaspersen, Secrétaire générale adjointe de la Conférence du désarmement, distingués membres de la Conférence du désarmement, Mesdames et Messieurs, Sri Lanka est honorée d'assumer la responsabilité de Président de la Conférence du désarmement. C'est une nouvelle manifestation de notre contribution inébranlable et de notre engagement constant dans le domaine du désarmement depuis plusieurs décennies. En tant qu'État membre du Mouvement des pays non alignés, Sri Lanka a fait son entrée à la Conférence en 1979 en tant qu'un des huit nouveaux membres admis à la suite de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Depuis lors, le pays a joué un rôle clef dans ses délibérations et, par la suite, à la Conférence. Les traités et initiatives internationaux en matière de désarmement et de non-prolifération ont contribué à façonner l'architecture de sécurité mondiale afin d'atteindre les objectifs communs du désarmement complet. Si la communauté internationale s'est employée activement à dynamiser cette architecture, il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire pour renforcer la sécurité internationale. Le rythme du désarmement multilatéral et de la non-prolifération doit être accéléré, en tenant compte des intérêts de tous les États en matière de sécurité et sur la base du principe d'une sécurité non diminuée pour tous. Il est généralement admis qu'un plan de désarmement nucléaire multilatéral transparent, durable et crédible est nécessaire pour que le désarmement et la non-prolifération progressent, tout en se renforçant mutuellement, dans la réalisation effective de l'objectif d'un monde plus sûr.

Pour parvenir à une solution durable commune, Sri Lanka attache une grande importance à la Conférence, compte tenu du rôle unique de seule instance multilatérale de négociations sur le désarmement de la communauté internationale qui lui a été confié par l'Assemblée générale lors de sa session extraordinaire consacrée au désarmement. Toutefois, nous sommes conscients que Sri Lanka assume la présidence de cette Conférence à un moment où cet auguste organe est confronté à des enjeux cruciaux et à certaines opportunités. Compte tenu de l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence depuis plus de deux décennies, beaucoup semblent découragés par les perspectives au sein de cet organe. Nous sommes conscients que les causes profondes de cette longue impasse ne se limitent pas nécessairement à cette salle, mais qu'elles sont également liées à la situation internationale complexe en matière de sécurité. La situation est aggravée par la menace croissante que représentent les acteurs non étatiques, laquelle mérite un examen sérieux dans le cadre de l'ordre du jour de la Conférence. Dans son message du Nouvel An, le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a attiré l'attention du monde sur cette dure réalité, faisant observer que « les conflits se sont aggravés et de nouveaux dangers sont apparus » et ajoutant que les craintes suscitées par les armes nucléaires dans le monde sont les plus vives depuis la guerre froide.

Les progrès de la technologie seront également le principal moteur de l'avenir de la guerre et les progrès rapides de la technologie militaire posent un défi supplémentaire à la sécurité mondiale. C'est pourquoi, à l'instar d'autres instances comme la Convention sur certaines armes classiques, qui s'est penchée ces dernières années sur des questions telles que les systèmes d'armes létaux autonomes, la Conférence doit également envisager une nouvelle approche sur ces questions afin de rester pertinente et de tenir compte des évolutions contemporaines sur le terrain.

En outre, la Conférence ne peut pas fonctionner dans le vide. Comme cela avait été envisagé lors de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, tout en s'acquittant de son mandat en tant qu'unique instance multilatérale de négociation en matière de désarmement, elle doit être réceptive et s'enrichir des discussions et délibérations parallèles qui ont lieu en dehors de la Conférence, dans d'autres instances et initiatives de désarmement, ainsi que reconnaître dûment les contributions de la société civile et des milieux universitaires et d'entrepreneurs. Dans ce contexte, je note que le calendrier de 2018 relatif au désarmement nous offre de nombreuses possibilités de ce type, notamment la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 et la conférence de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire. En outre, nous nous félicitons également de la proposition du Secrétaire général de la Conférence d'organiser un troisième forum informel de la société civile cette année.

Bien que nous soyons actuellement dans une impasse, nous avons aussi des raisons d'être optimistes. Alors que l'environnement international en matière de sécurité était encore plus complexe et difficile, la Conférence a pu progresser dans des domaines importants. Cela souligne la capacité et l'aptitude du mécanisme de la Conférence à produire des résultats dans son format actuel, si les États membres souhaitent l'utiliser de manière efficace et efficiente. La Conférence tire également sa force du fait qu'elle est l'instance dans laquelle toutes les parties prenantes clefs sont disposées à s'engager. Elle devrait tirer parti de cette composition essentielle, qui fait défaut dans d'autres initiatives de désarmement en dehors de la Conférence. Avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, où l'ensemble du système des Nations Unies a reformulé son action pour mieux répondre à la réalisation des objectifs de développement durable dans le cadre de ses mandats respectifs, la Conférence du désarmement, en tant qu'unique organe de négociation des traités multilatéraux de désarmement, devrait également se pencher sur la manière dont ses travaux pourraient contribuer à la réalisation collective du Programme 2030, étant donné l'importance d'une paix durable pour un développement durable et inversement.

Excellences, la Conférence du désarmement a une responsabilité importante à l'égard d'un ordre international fondé sur des règles que nous, membres de la famille des Nations Unies, cherchons à faire respecter. L'inaction persistante de la Conférence crée un précédent négatif en ce qu'elle ne parvient pas à prévenir ou à répondre de manière efficace et efficiente aux défis nouveaux et émergents en matière de sécurité par l'adoption d'instruments internationaux appropriés. Il est donc temps d'éviter la tentation de soumettre les travaux de cette conférence aux aléas d'un paysage stratégique international en constante évolution ; au contraire, nous devons nous efforcer d'exploiter son potentiel pour trouver un terrain d'entente et parvenir à la sécurité collective. Sri Lanka espère continuer à participer activement à la Conférence pour contribuer à la réalisation de cet objectif. En tant que premier Président de la session de 2018, conscient des attentes de cette Conférence, nous avons entamé nos consultations immédiatement après la clôture de la session de 2017, notamment en rencontrant M. Julio Herráiz, Ambassadeur d'Espagne et dernier Président de la session de 2017, et l'Ambassadeur Htin Lynn, Président du groupe de travail sur la voie à suivre.

Depuis lors, j'ai tenu plus de 30 consultations, y compris de multiples réunions avec certaines délégations et les membres permanents du Conseil de sécurité, ainsi qu'avec les cinq Présidents qui me succéderont à la session de 2018 et avec d'autres États membres, afin de comprendre les possibilités et les défis qui nous attendent. Un point important qui ressort de ces consultations est la nécessité d'une coordination plus poussée entre les six Présidents de cette session, étant donné qu'un délai de quatre semaines ne suffit pas pour qu'un Président parvienne à un résultat significatif. Les autres États membres qui assureront la présidence de la session ont non seulement été consultés bilatéralement par le premier Président, mais ils ont également participé à trois reprises au cours des sept dernières semaines à des consultations officieuses avec le Secrétaire général de la Conférence en vue de renforcer la coordination entre les six présidences. Cela devrait nous permettre d'entamer nos travaux de cette année dans de bonnes conditions et de favoriser un flux de travail continu tout au long de l'année.

Sri Lanka reconnaît pleinement qu'il importe d'établir rapidement un programme de travail pour la Conférence. Nous pensons toutefois qu'il devrait évoluer grâce à un processus rapide de consultations et de recherche de consensus. Au cours des consultations que j'ai tenues jusqu'à présent, les délégations ont réaffirmé leur volonté de s'engager à cet égard. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à une convergence sur l'un quelconque des points de l'ordre du jour en vue d'élaborer un programme de travail. Néanmoins, nous notons qu'au cours des dernières années, un certain nombre de propositions solides ont été présentées, certaines parvenant même à un quasi-consensus, mais, en raison des circonstances, elles n'ont pas réussi à maintenir la dynamique engagée. Il serait utile que la présente Conférence réexamine ces propositions dans leur ensemble initial ou en tant que points individuels de l'ordre du jour, dans le cadre d'un bilan, en vue d'étudier les points communs et les modifications éventuelles qui pourraient être nécessaires pour les adapter aux circonstances et aux réalités actuelles. Une telle approche pourrait nous aider à trouver des points de convergence sur un éventuel

programme de travail. Nous espérons donc que le document compilé par le secrétariat de la Conférence et distribué la semaine dernière favorisera un débat ouvert et éclairé. J'attends avec intérêt ce débat la semaine prochaine et j'invite les délégations à envisager de présenter des idées nouvelles et des approches novatrices, notamment par l'intermédiaire de communications écrites, qui pourraient combler les lacunes existantes. Le processus proposé pourrait être axé sur les résultats, si les principaux intervenants et les autres membres se montrent disposés à s'engager.

Alors que nous nous efforçons de parvenir à un consensus sur un programme de travail, il est également important de veiller à ce que le peu de temps dont nous disposons à la Conférence soit utilisé à bon escient. J'entends donc tenir des discussions de fond sur les points de l'ordre du jour de la Conférence, ce qui pourrait permettre de mieux comprendre les positions des uns et des autres et de nous éclairer sur les évolutions connexes qui surviennent en dehors de cette Conférence.

C'est la volonté collective des membres qui déterminera les futures actions de la Conférence du désarmement. C'est donc à vos pays et au mien, en tant que membres de cette Conférence, qu'il incombe en dernier ressort de continuer à s'employer à renforcer la confiance mutuelle et à trouver un terrain d'entente afin de parvenir à un consensus.

Tout en défendant les positions nationales respectives au sein de cette instance, il est également de notre responsabilité à tous de communiquer avec nos capitales respectives et de les conseiller sur les flexibilités et les nouvelles idées qui pourraient ouvrir la voie à des développements positifs et produire des résultats tangibles. Nous devons également nous efforcer de ramener l'attention nécessaire aux plus hauts niveaux politiques à la Conférence afin de maintenir l'intégrité et la crédibilité de cette Conférence et de susciter des avancées et une dynamique positive. Je vous assure de l'engagement et du dévouement de ma délégation à travailler en étroite collaboration avec tous les membres de la Conférence de manière ouverte et transparente pour s'acquitter de cette importante tâche en tant que premier Président de la Conférence à sa session de 2018.

Voilà qui conclut mes remarques en tant que Président.

J'ai maintenant le plaisir de donner la parole à M^{me} Izumi Nakamitsu. M^{me} Nakamitsu sera disposée à répondre aux questions après la présentation de sa déclaration.

M^{me} Nakamitsu (Haute-Représentante pour les affaires de désarmement) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Excellences, distingués représentants, Mesdames et Messieurs, chers collègues, l'année dernière, j'ai eu l'honneur de m'adresser à cet organe à la clôture de votre session. Aujourd'hui, j'ai le grand privilège de prendre la parole à l'ouverture de vos travaux en cette nouvelle année. Depuis septembre dernier, le Secrétaire général, M. António Guterres, n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme en affirmant que les craintes suscitées par les armes nucléaires dans le monde étaient les plus vives depuis la guerre froide. Si nous nous félicitons des progrès accomplis ce mois-ci dans les pourparlers intercoréens et de tous les autres efforts qui ont contribué à apaiser certaines tensions, cet engagement doit néanmoins se traduire par la reprise d'un dialogue sincère menant à une paix durable et à la dénucléarisation dans la péninsule coréenne.

Si nous nous félicitons du deuxième anniversaire de la mise en application du Plan d'action global commun sur le programme nucléaire iranien, il y a eu de nombreux rapports faisant état d'incertitudes quant à l'engagement des participants en faveur de sa préservation à long terme. Nous pensons que le Plan d'action global commun témoigne clairement du pouvoir de la diplomatie et de l'action collective dans la résolution des problèmes de non-prolifération, et le Secrétaire général demande que tous les participants maintiennent pleinement leur engagement.

Et si la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique semblent être en bonne voie de parvenir à un accord sur des réductions de leurs arsenaux nucléaires d'ici le mois prochain, une étape pour laquelle ils doivent être félicités, il ne semble pas y avoir de négociations en cours pour de nouvelles réductions après l'expiration du nouveau Traité de réduction des armements stratégiques en 2021. D'autres États dotés d'armes nucléaires, malgré les mesures unilatérales que certains ont adoptées, ne sont pas soumis à des

contraintes ou à des vérifications aussi contraignantes. Au-delà de ces questions spécifiques, nous sommes profondément préoccupés par les signes indiquant que les engagements en matière de désarmement nucléaire risquent de ne plus être valorisés, que l'on envisage activement d'accroître le rôle des armes nucléaires dans les doctrines de sécurité et que l'on poursuit les programmes visant à moderniser, renforcer et étendre les arsenaux nucléaires existants. Le consensus sur la bonne approche du désarmement nucléaire reste fragmenté. Au-delà des questions de désarmement nucléaire, les dépenses militaires mondiales dépassent maintenant les niveaux de la guerre froide. Les tabous concernant l'emploi des armes chimiques et les essais nucléaires ont été remis en question à maintes reprises. Les conflits armés contemporains continuent de dévaster la vie des civils et les infrastructures dont ils dépendent. En outre, comme je l'ai affirmé à cet organe en septembre, notre architecture de paix et de sécurité internationales a du mal à faire face aux effets des nouvelles capacités militaires et des nouvelles technologies. Je pense que le moment est venu de se demander une fois de plus ce que la Conférence et l'ensemble du mécanisme de désarmement des Nations Unies sont prêts et capables de faire pour relever efficacement les défis posés par cet état de fait.

Le Secrétaire général reste attaché à la Conférence du désarmement et attend avec intérêt l'occasion qui lui sera donnée cette année de s'adresser à vous en personne. Dans la perspective de cette rencontre, nous avons l'intention d'accorder une attention particulière à la collaboration avec les Présidents et les membres de la Conférence en vue de faciliter la reprise des négociations cette année. Alors que nous nous concentrons une fois de plus sur la manière de ramener la Conférence à ses activités de base, le Secrétaire général a décidé qu'il sera également important d'étudier les moyens de donner un nouvel élan aux efforts déployés au niveau mondial en faveur du désarmement. Cette décision reflète la conviction que, compte tenu de la situation internationale actuelle, il est nécessaire de repenser et de moderniser les priorités, qui remontent à longtemps, en matière de désarmement et de non-prolifération, et de s'atteler aux nouveaux défis. Elle constitue également une reconnaissance du fait que l'approfondissement des divisions et la persistance des blocages ne font qu'aggraver les tensions internationales et créer de nouveaux dangers. Nous pensons que de nombreux aspects du programme de désarmement traditionnel pourraient être redynamisés en étant clairement liés aux priorités contemporaines et en étant placés au cœur de celles-ci. Par exemple, la suraccumulation et la prolifération des armes demeurent l'un des principaux facteurs à l'origine du risque de conflit armé international et soulignent la nécessité d'intégrer plus efficacement le désarmement dans les diverses mesures de prévention des Nations Unies. Dans le domaine de l'action humanitaire, le caractère de plus en plus urbanisé des conflits armés a attiré l'attention sur l'impact croissant de l'emploi des armes classiques sur les civils et les infrastructures dont ils dépendent.

S'agissant de la relation importante entre le désarmement et le développement, outre la réduction du trafic d'armes, il est nécessaire de renforcer les liens entre la réalisation des divers objectifs de désarmement et nombre des objectifs de développement durable. Il faut espérer qu'une nouvelle approche des objectifs traditionnels du désarmement sous l'angle des préoccupations contemporaines pourra donner un nouvel élan aux efforts mondiaux de désarmement à un moment où la nécessité du désarmement occupe à nouveau une place prépondérante dans l'attention de la communauté internationale. Les efforts déployés pour que cet organe, la Conférence du désarmement, reprenne ses travaux essentiels auront des retombées majeures sur la façon dont les initiatives de désarmement peuvent être collectivement redynamisées et modernisées. Laissez-nous travailler avec vous, soutenir vos efforts au mieux de nos capacités en tant que secrétariat, mais nous ne pouvons être efficaces que si vous apportez dans cette salle de conférence historique votre volonté politique de travailler ensemble. Le Secrétaire général cherchera l'occasion de prononcer un discours important au cours du premier semestre de cette année, dans lequel il exposera son programme pour le désarmement. En son nom, je m'engage à adopter une approche multipartite pour l'élaboration de ce programme. Nous nous réjouissons à l'idée de nous engager avec vous dans divers contextes au cours des mois à venir dans le cadre de cette initiative.

Distingués représentants, dans ses remarques au débat public du Conseil de sécurité sur les défis contemporains complexes à la paix et à la sécurité internationales, le Secrétaire général a soulevé trois points qui sont particulièrement importants dans nos dilemmes

actuels. Premièrement, nous constatons un changement non seulement quantitatif mais aussi qualitatif dans les menaces à la paix et à la sécurité internationales. Les dangers des armes nucléaires sont à nouveau au premier plan, ceux de la cybersécurité s'intensifient, le nombre de conflits armés a diminué à long terme, mais, au Moyen-Orient et dans certaines parties de l'Afrique, les conflits se sont intensifiés. Deuxièmement, la nature changeante des conflits nous oblige à repenser nos approches, à la fois notre façon de travailler et notre façon de travailler avec les autres. Troisièmement, la prévention doit être au centre de tout ce que nous faisons. J'espère que ces perspectives pourront faire partie de la solution qui ouvrira la voie vers un monde plus sûr.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante pour sa déclaration. Mesdames et Messieurs, M^{me} Nakamitsu est maintenant disposée à répondre aux questions à la suite de sa déclaration. Je la remercie pour son engagement et son travail. Veuillez profiter de l'occasion pour mieux comprendre certains des commentaires qu'elle a formulés et qu'elle a très gentiment accepté de vous présenter.

Je ne vois aucun drapeau pour l'instant. Je pense que M^{me} Nakamitsu sera parmi nous une bonne partie de la journée et que nous aurons donc plusieurs occasions de faire le point sur les questions qui ont été soulevées au cours de ces discussions.

À ce stade, je propose de passer à la liste des orateurs pour aujourd'hui. Les délégations suivantes ont demandé à prendre la parole : le Pérou, la Bulgarie, l'Allemagne, la Norvège, le Brésil, la Suède, le Mexique, la Turquie, la Roumanie, le Canada, l'Australie, l'Espagne, la Belgique, le Japon, l'Italie, la République populaire démocratique de Corée, la France, le Royaume-Uni, le Bélarus, les Pays-Bas et l'Indonésie figurent déjà sur ma liste. J'invite l'Ambassadeur du Pérou à prendre la parole.

M. De la Puente (Pérou) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier de l'accueil chaleureux que vous avez réservé aux nouveaux représentants il y a quelques minutes, souhaiter très chaleureusement la bienvenue aux distingués représentants et vous féliciter d'assumer la direction de nos travaux à la Conférence du désarmement. Nous avons confiance en vos capacités éprouvées pour mener à bien cette tâche délicate et soyez assuré du plein appui de ma délégation pour vous aider à faire de vos travaux un succès. Je tiens également à saluer le message important transmis par M^{me} Izumi Nakamitsu, la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement.

Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de m'adresser pour la première fois à la Conférence dans la salle historique Francisco de Vitoria, entourée de fresques monumentales représentant le monde et les nobles idéaux de l'humanité, tels que la justice, l'espoir, la paix, la liberté et le droit. Le début d'une nouvelle session nous donne l'occasion de renouveler nos efforts en faveur de la paix et de la sécurité mondiales et de démontrer notre volonté politique de dynamiser les travaux de cette instance.

Nous devons envoyer un message clair à la communauté internationale, celui que nous respectons scrupuleusement notre engagement en faveur des nobles idéaux que je viens de mentionner et qui devraient inspirer notre travail.

Nous reconnaissons la contribution de la Conférence en tant qu'instance de négociation qui a permis, il y a déjà de nombreuses années, de réaliser des progrès substantiels en matière de désarmement. Malgré la paralysie frustrante qui touche depuis si longtemps une instance de la plus haute importance pour la sécurité internationale, nous ne devons pas perdre notre détermination à maintenir et à encourager un dialogue franc qui nous permette de surmonter nos divergences dans la recherche de résultats et d'accords concrets. Nous gardons donc l'espoir que 2018 sera une année charnière, la Conférence y reprenant ses travaux de fond par l'adoption et la mise en œuvre d'un programme de travail complet et équilibré qui permettra d'entamer des négociations sur les questions prioritaires, en particulier le désarmement nucléaire, l'interdiction de la production de matières fissiles et les garanties de sécurité négatives. À cet égard, nous apprécions grandement la compilation que vous avez partagée avec les délégations et qui, nous l'espérons, sera extrêmement utile pour faciliter nos débats et stimuler la réflexion sur la meilleure façon d'examiner les propositions et de déterminer l'orientation de nos travaux.

Le Pérou a une longue tradition d'engagement envers tous les efforts multilatéraux visant à promouvoir la paix, le désarmement et la sécurité internationale. Nous appuyons toutes les initiatives menant à un désarmement général et complet, en donnant la priorité à l'interdiction et à l'élimination totale des armes de destruction massive. Nous ne pouvons rester indifférents face à la réalité inacceptable d'un monde où il existe une capacité nucléaire qui représente une menace permanente pour l'humanité tout entière. Les conséquences désastreuses de l'emploi des armes nucléaires s'étendent bien au-delà des frontières nationales et peuvent affecter gravement l'environnement, le développement, l'économie, la sécurité alimentaire, la santé et la survie même des générations actuelles et futures. C'est pourquoi nous appuyons fermement l'ouverture de négociations au sein de notre Conférence, qui est le cadre naturel des négociations multilatérales sur les questions de désarmement.

Toutefois, il est impossible d'échapper au fait que l'absence de consensus sur un programme de travail a conduit à la tenue de négociations multilatérales sur le désarmement en dehors de cette instance. Dans ce contexte, le Pérou a décidé de se porter coauteur de la résolution qui a donné lieu à des négociations au sein de l'Assemblée générale sur un traité visant à interdire les armes nucléaires. Nous l'avons fait en sachant que le statu quo n'était pas viable et en croyant qu'il était de notre devoir moral d'écouter l'appel de la communauté internationale en faveur d'un monde exempt d'armes de destruction massive. De plus, conformément à cette responsabilité, le Pérou a été l'un des premiers États à signer le traité.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer le rôle de premier plan joué dans cette réalisation par la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires. Nous nous félicitons d'ailleurs de la reconnaissance exceptionnelle accordée à l'organisation avec l'attribution du prix Nobel de la paix 2017.

Nous sommes conscients des besoins en matière de défense et de sécurité et des intérêts militaires stratégiques qui empêchent de progresser dans les efforts de négociation que nous déployons dans cette salle. Néanmoins, nous pensons qu'il nous faut persévérer dans nos efforts, assumer les responsabilités que la communauté internationale exige de nous et parvenir à un tournant qui mettra un terme à l'inertie préjudiciable de cette Conférence. Cela exige de la souplesse de la part de tous les pays représentés ici pour nous permettre de relever ensemble les défis complexes qui se posent à la sécurité mondiale, grâce à l'adoption d'un programme de travail et à l'ouverture urgente de négociations.

Nous estimons qu'une responsabilité particulière incombe aux États dotés d'armes nucléaires et aux États qui continuent de mettre au point de nouveaux programmes nucléaires au mépris flagrant du droit international, de la paix et de la sécurité, comme c'est le cas pour le programme nucléaire et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée.

Mon pays accorde une grande attention et un grand intérêt à toute possibilité de dialogue susceptible de rapprocher les points de vue, d'apaiser les tensions et d'aboutir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, et nous demandons également que la sécurité mondiale l'emporte sur les considérations individuelles, afin que l'humanité puisse aspirer à un monde exempt de la menace des armes nucléaires.

Le Pérou vient d'entamer son mandat au Conseil de sécurité en tant que membre non permanent pour l'exercice biennal 2018-2019. Dès le début de notre adhésion à cet auguste organe, nous avons assumé la tâche qui nous a été confiée avec le plus grand sérieux. Dans ce contexte, nous encourageons la mise en œuvre de la nouvelle approche fondée sur une paix durable comme moyen d'apporter une réponse plus cohérente aux défis mondiaux nouveaux et changeants en matière de paix et de sécurité. Cela suppose, entre autres activités, de s'attaquer aux causes profondes des conflits avant, pendant et après leur déclenchement, au moyen de politiques axées sur le développement et une participation accrue des femmes et des jeunes. Il s'agit aussi de mettre particulièrement l'accent sur la diplomatie préventive afin de mettre fin à la méfiance qui tend à créer une impression d'insécurité, laquelle entraîne une accumulation d'armes. À cette fin, nous appuierons le développement de canaux ouverts de communication et de compréhension mutuelle, de procédures ouvertes et transparentes, de mécanismes de surveillance et de vérification, ainsi

que de protocoles de gestion des crises. Avec d'autres mesures de confiance, ces initiatives constitueront la base d'un niveau minimum de coopération qui réduira le risque d'escalade ou d'accidents assortis de graves conséquences.

Enfin, Monsieur le Président, je voudrais réaffirmer que la délégation péruvienne est tout à fait disposée à travailler activement avec tous les pays représentés ici pour parvenir à un consensus qui permette de progresser vers des réalisations concrètes sur la voie difficile qui mène au désarmement général et complet.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Pérou de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente de la Bulgarie.

M^{me} Kostadinova (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne. Les pays candidats – l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie – se rallient à cette déclaration.

Je voudrais tout d'abord féliciter Sri Lanka d'assumer la première présidence de la session de cette année de la Conférence du désarmement. Vous pouvez compter sur le soutien de l'Union européenne pour que le début de cette session soit un succès. Nous remercions le Secrétaire général de l'ONU et la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement de leurs messages ainsi que de leur appui et de leur engagement continus pour remettre la Conférence sur les rails. L'Union européenne réaffirme son attachement à la maîtrise des armements et au désarmement nucléaires fondés sur des traités, et souligne la nécessité de renouveler les efforts multilatéraux et de redynamiser les organes de négociation multilatéraux, en particulier la Conférence du désarmement. Nous sommes tous préoccupés et touchés par l'environnement de sécurité actuel, en constante évolution et complexe, marqué par les tensions internationales, le renforcement des forces militaires, les conflits régionaux et la menace mondiale du terrorisme. Tous ces éléments mettent à rude épreuve le régime mondial de non-prolifération et de désarmement. Nous devons nous efforcer de mettre fin à cette tendance inquiétante, de rétablir le dialogue et la confiance, et de passer de la confrontation à la coopération pour pouvoir régler les problèmes mondiaux. Un multilatéralisme efficace et un système international fondé sur des règles, avec l'ONU en son cœur, sont indispensables pour garantir le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Les programmes nucléaires et balistiques illégaux de la République populaire démocratique de Corée représentent une menace de plus en plus sérieuse pour la paix et la sécurité internationales et portent préjudice au régime mondial de non-prolifération. L'Union européenne a condamné à plusieurs reprises les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée en violation flagrante des multiples résolutions du Conseil de sécurité. Nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2397 (2017) du Conseil de sécurité et demandons à tous les États d'appliquer intégralement et effectivement les mesures restrictives concernant la République populaire démocratique de Corée. Cette dernière résolution du Conseil de sécurité est en cours de transposition dans la législation de l'Union européenne, et les sanctions autonomes rigoureuses appliquées par l'Union européenne ont été encore renforcées hier par les ministres des affaires étrangères de l'Union.

Nous exhortons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à abandonner complètement ses programmes nucléaires et de missiles balistiques afin de parvenir à une paix durable et à la dénucléarisation de la péninsule coréenne par des moyens pacifiques. Les pourparlers de haut niveau tenus récemment entre la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée constituent un signal encourageant, mais la République populaire démocratique de Corée doit d'urgence s'employer à répondre aux préoccupations internationales concernant ses programmes nucléaires et de missiles balistiques et s'acquitter de ses obligations internationales, qui consistent notamment à ce qu'elle se remette en conformité avec le Traité sur la

non-prolifération nucléaire et l'accord de garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Nous exhortons également la République populaire démocratique de Corée à signer et à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Il est nécessaire de renforcer la confiance, de désamorcer les tensions et de préparer le terrain pour un dialogue crédible et constructif, en vue de poursuivre la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

Une pression internationale unifiée, associée à un dialogue et à des mesures incitatives, peut contribuer à résoudre même les crises de prolifération les plus urgentes, comme nous l'avons vu dans le cas de l'Iran. Le Plan d'action global commun est le résultat de près de treize années d'efforts diplomatiques facilités par l'Union européenne et il a été approuvé à l'unanimité par la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité. L'unité de la communauté internationale est essentielle pour préserver un accord qui fonctionne et faire en sorte que le programme nucléaire iranien ne puisse servir qu'à des fins pacifiques et civiles sous les garanties solides de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le plan d'action global commun renforce le régime mondial de non-prolifération sur la base du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, constituant ainsi un atout important pour la sécurité régionale et internationale. Nous nous attendons à ce que toutes les parties continuent de mettre pleinement en œuvre cet accord.

Monsieur le Président, nous sommes unis dans notre appui au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui reste la pierre angulaire du régime planétaire de non-prolifération nucléaire, le fondement essentiel pour la poursuite du désarmement nucléaire conformément à l'article VI du Traité, et un élément important de la poursuite du développement des utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ces trois piliers sont tout aussi importants et se renforcent mutuellement. Alors que nous approchons de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2020, un cycle important à tous égards qui coïncide avec le cinquantième anniversaire du Traité, notre priorité est de défendre, préserver et renforcer encore le Traité en tant qu'instrument multilatéral de renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité internationales, de promouvoir son universalisation et de consolider son application.

Dans cet esprit, l'Union européenne jouera un rôle constructif et actif dans le suivi des obligations et engagements assumés au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou pris lors des précédentes conférences d'examen à l'égard des trois piliers. En présidant les deux premières réunions du Comité préparatoire, les États membres de l'Union européenne ont montré que l'esprit et la lettre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires demeurent très importants pour la politique de non-prolifération de l'Union européenne. L'Union européenne rappelle que tous les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires sont déterminés à mener des politiques qui soient pleinement compatibles avec le Traité et avec l'objectif de parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. Nous insistons sur la nécessité de progresser concrètement vers la pleine application de l'article VI du Traité, en particulier par une réduction globale des stocks mondiaux d'armes nucléaires, compte tenu de la responsabilité particulière des États qui possèdent les arsenaux nucléaires les plus importants. Nous soulignons qu'il importe de préserver le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et appelons les signataires de ce Traité à engager activement un dialogue sur les moyens d'en assurer le respect intégral et vérifiable. Le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire est un accord historique de maîtrise des armements qui a abouti à l'élimination d'une catégorie entière d'armes, dont quelque 3 000 missiles balistiques nucléaires et classiques du continent européen. Il est indispensable à notre sécurité et constitue une contribution concrète des signataires à l'exécution de leurs obligations au titre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Nous notons que, d'ici le 5 février 2018, les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie sont prêts à respecter les limites centrales imposées aux armes stratégiques dans le nouveau Traité de réduction des armements stratégiques. Nous encourageons les parties à proroger le Traité et à chercher à réduire encore leurs arsenaux, y compris les armes nucléaires stratégiques et non stratégiques, qu'elles soient déployées ou non déployées. En

particulier, nous encourageons les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie à inclure les armes nucléaires tactiques dans les processus de maîtrise des armements et de désarmement nucléaire, à poursuivre les discussions sur les mesures de confiance, la transparence, les activités de vérification et l'établissement de rapports, ainsi qu'à réduire au minimum nécessaire l'état de préparation opérationnelle de leurs systèmes d'armes nucléaires.

Nous appelons tous les États concernés à prendre les mesures pratiques adéquates pour réduire le risque de guerre nucléaire accidentelle. Promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est une priorité absolue pour l'Union européenne. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires revêt une importance capitale pour le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Il est devenu un instrument solide et efficace, doté d'un système de vérification robuste. Nous appelons tous les États, en particulier les pays visés à l'annexe 2, qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires sans condition préalable ni retard. Nous nous félicitons que la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité ait réaffirmé l'importance du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Monsieur le Président, l'Union européenne et ses États membres demeurent profondément préoccupés par l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence et par son incapacité persistante à s'entendre sur un programme de travail. La Conférence demeure l'unique instance multilatérale de négociation en matière de désarmement, et devrait jouer le rôle crucial qui lui revient de négocier des traités multilatéraux de désarmement, conformément à son mandat. Nous appelons les futures présidences et tous les membres de la Conférence à tout mettre en œuvre pour sortir de l'impasse et à suivre l'exemple réussi de la Commission du désarmement de l'ONU, qui a pu parvenir à un consensus l'année dernière après de nombreuses années d'impasse. L'Union européenne encourage la Conférence à s'appuyer sur les discussions de fond qui ont eu lieu l'année dernière au sein du groupe de travail sur la voie à suivre. Bien que nous regrettions qu'en raison de divergences de vues, aucune recommandation consensuelle n'ait été formulée, la nature technique de ces échanges s'est révélée utile pour mieux comprendre les diverses positions et préoccupations en vue de trouver un terrain d'entente pour les travaux de fond sur toutes les questions essentielles. Ne perdons pas de temps dans un débat procédural prolongé, mais laissons les travaux se poursuivre pour déterminer les domaines de convergence afin d'être mieux préparés à entamer les négociations lorsque le contexte général le permettra. Nous pourrions faire le point et définir le rôle et la priorité des principaux sujets de la Conférence dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement, et examiner la portée, les objectifs et les dispositions juridiques d'éventuels traités ou autres accords. Le programme de travail pourrait prévoir un tel processus.

Comme indiqué dans l'action 6 du plan d'action de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010, nous convenons qu'il est nécessaire que la Conférence du désarmement constitue un organe subsidiaire pour traiter du désarmement nucléaire, dans le cadre d'un programme de travail concerté, complet et équilibré. Notre priorité de longue date est d'entamer immédiatement, au sein de la Conférence du désarmement, des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs, sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient. Dans ce contexte, nous appuyons les travaux du groupe d'experts de haut niveau, dirigé par le Canada, dont le mandat consiste à formuler des recommandations sur les éléments de fond d'un futur traité interdisant la production de matières fissiles, sans préjudice des positions respectives que chaque État adoptera dans le cadre de futures négociations. Dans le même temps, nous exhortons tous les États détenteurs d'armes nucléaires qui ne l'ont pas encore fait à déclarer et observer un moratoire immédiat sur la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Je voudrais saisir cette occasion pour annoncer que, le 11 décembre 2017, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont décidé d'apporter leur soutien aux pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes afin de faciliter leur participation au processus consultatif sur le traité interdisant la production de matières fissiles prévu dans la résolution 2016 de l'Assemblée générale. La mise en œuvre technique de ce projet de l'Union européenne, doté d'un budget

de plus de 1,2 million d'euros, a été confiée au Bureau des affaires de désarmement de l'ONU par l'intermédiaire de son service de Genève, de son service du désarmement régional et des trois centres régionaux pour la paix et le désarmement, qui toucheront le plus grand nombre possible de parties prenantes au cours des trois prochaines années.

La vérification du désarmement nucléaire sera une autre grande priorité en 2018. Nous nous félicitons de la création du groupe d'experts gouvernementaux sur la vérification du désarmement nucléaire. Nous attendons également avec intérêt la poursuite des travaux dans d'autres instances, telles que le Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire.

En ce qui concerne les garanties de sécurité négatives, la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010 a recommandé que la Conférence du désarmement entame des discussions en vue de formuler des recommandations sur tous les aspects de la question, sans exclure un instrument international juridiquement contraignant. L'Union européenne reconnaît l'intérêt légitime des États non dotés d'armes nucléaires à recevoir des États qui en sont dotés des garanties de sécurité formelles dans le cadre d'arrangements contraignants et convenus en matière de sécurité. L'Union européenne demande à tous les États dotés d'armes nucléaires de réaffirmer les garanties de sécurité existantes, comme indiqué dans la résolution 984 (1995) du Conseil de sécurité et comme cela a été rappelé dans les résolutions 1887 (2009) et 2310 (2016) du Conseil de sécurité.

L'Union européenne se tient prête à contribuer activement aux objectifs de l'utilisation pacifique de l'espace et de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, comme en témoigne la proposition antérieure de l'Union européenne concernant un code de conduite international. Nous notons qu'un nouveau groupe d'experts gouvernementaux sera constitué pour examiner les éléments fondamentaux d'un instrument international juridiquement contraignant visant à prévenir une course aux armements dans l'espace. Bien que nous n'excluons pas la possibilité d'une norme juridiquement contraignante à l'avenir, nous sommes fermement convaincus que les meilleures perspectives à court terme pour la sécurité, la sûreté et la viabilité des activités spatiales résident dans un partage responsable de l'espace et dans les efforts déployés par les autres pays pour s'entendre sur des principes volontaires de comportement responsable dans l'espace.

En outre, je voudrais réaffirmer l'engagement de longue date des États membres de l'Union européenne en faveur de l'élargissement de la Conférence. Nous soulignons qu'il importe de poursuivre les consultations de fond sur l'élargissement de sa composition et appuyons fermement la nomination d'un coordonnateur spécial pour ce faire. Nous encourageons également la consolidation des échanges entre la société civile et la Conférence, et nous espérons que de nouvelles mesures pourront être prises pour accroître la contribution des organisations non gouvernementales, des universités et des instituts de recherche. Nous attendons avec intérêt de recevoir de plus amples informations sur le prochain Forum de la société civile annoncé pour 2018.

Pour terminer, Monsieur le Président, je voudrais souligner que la promotion de l'égalité des sexes, la prise de conscience de la dimension de genre, l'autonomisation des femmes et la prévention de la violence sexuelle et sexiste constituent une priorité horizontale importante pour l'Union européenne. Nous pensons que la participation active et égale des femmes, ainsi que leur leadership dans la prise de décisions et l'action, y compris dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, sont essentiels pour parvenir à la paix, à la sécurité et au développement durable. L'Union européenne continuera de promouvoir l'application intégrale de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et de toutes les autres résolutions pertinentes visant à faire progresser le programme concernant les femmes, la paix et la sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Bulgarie, qui s'est exprimée au nom de l'Union européenne, de sa déclaration et je donne maintenant la parole à la Représentante de l'Allemagne, S. E. M^{me} Susanne Baumann, Ambassadrice spéciale pour le désarmement au Ministère des affaires étrangères.

M^{me} Baumann (Allemagne) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la fonction de premier Président de la Conférence du désarmement pour la session de 2018. Soyez assurés de l'appui constant et sans réserve de mon pays à votre égard et à celui de votre équipe.

L'Allemagne souscrit pleinement à la déclaration faite par la Bulgarie au nom de l'Union européenne. Nous entamons cette première session de 2018 dans des circonstances difficiles. Comme l'a souligné la Haute-Représentante, il est urgent que l'architecture multilatérale de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération permette non seulement de sortir de l'impasse actuelle dans de nombreux domaines, mais il importe aussi de la défendre et de la préparer à faire face aux nouveaux défis du XXI^e siècle. Cela est d'autant plus pertinent que l'environnement mondial en matière de sécurité demeure fragile et difficile.

En 2017, la Corée du Nord a testé et élargi ses capacités nucléaires, en ce compris ses vecteurs, d'une manière sans précédent et en violation flagrante du droit international, agissant ainsi contre une communauté internationale unie. Nous exhortons la Corée du Nord à prendre des mesures décisives et irréversibles pour assurer la dénucléarisation, arrêter son programme de missiles balistiques et répondre positivement aux diverses offres de dialogue afin de trouver une solution diplomatique au conflit.

L'architecture internationale de la maîtrise des armements et du désarmement continue d'être soumise à de fortes pressions. Le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire en est un exemple. Depuis 2014, les États-Unis d'Amérique ont déclaré publiquement qu'ils considéraient que la Fédération de Russie ne respectait pas ses obligations en vertu du Traité. L'Allemagne se félicite des pourparlers tenus entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie pour résoudre les questions en suspens. L'Allemagne demande à la Fédération de Russie de répondre aux préoccupations de manière transparente et substantielle et d'entamer un dialogue technique avec les États-Unis d'Amérique. Il est dans l'intérêt commun, en particulier des États européens, que cet accord historique de maîtrise des armements soit respecté et préservé.

Malgré des difficultés croissantes, l'accord nucléaire iranien continue d'être pleinement mis en œuvre par toutes les parties et l'Agence internationale de l'énergie atomique a confirmé à plusieurs reprises que l'Iran s'y conformait par l'intermédiaire de son programme de vérification et de surveillance à long terme. Le Plan d'action global commun est une réalisation majeure de la non-prolifération nucléaire et un atout important pour la sécurité régionale et mondiale.

L'Allemagne est fermement résolue à faire en sorte que le Plan d'action global commun continue d'être appliqué intégralement et efficacement, car c'est le meilleur moyen de garantir la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien. Dans le même temps, nous sommes profondément préoccupés par le programme de missiles balistiques de l'Iran et par les activités régionales problématiques de Téhéran. Avec nos partenaires, nous aborderons ces questions tout en travaillant en étroite collaboration avec toutes les parties concernées, bien qu'en dehors du Plan d'action global commun, sous d'autres formes et dans d'autres instances.

En 2017, nous avons également assisté au début d'un nouveau cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires – le fondement de l'architecture internationale de non-prolifération et de désarmement nucléaires – où un président néerlandais engagé et très compétent a réussi à insuffler un nouvel esprit constructif au processus. Nous sommes convaincus que la deuxième session du Comité préparatoire de 2018 s'appuiera sur ce succès et nous rassurons le nouveau Président de notre appui sans réserve à la préservation et au renforcement de cet instrument important, qui a joué un rôle essentiel dans le maintien de la paix et de la stabilité dans le monde pendant près de cinq décennies. Pour ce faire, nous devons renforcer notre engagement à l'égard des trois piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Les pays participant à l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement, dont l'Allemagne, sont profondément attachés à l'objectif de préserver et de renforcer le Traité, et ont réaffirmé leur engagement lors de leur réunion ministérielle à New York en septembre 2017.

Toujours en 2017, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires a été approuvé et ouvert à la signature. Comme chacun le sait, l'Allemagne n'a pas signé ce traité et n'a pas l'intention de le faire, car, à notre avis, il n'apportera aucune valeur ajoutée à l'architecture de sécurité actuelle. Pourtant, nous devons comprendre pourquoi il a vu le jour et pourquoi tant de pays se sont engagés dans ce processus. Une partie considérable de la communauté internationale est simplement déçue du peu de progrès réalisés dans le domaine du désarmement nucléaire au cours des dernières années. Nous regrettons, nous aussi, ce manque de progrès. Toutefois, au lieu d'essayer de trouver de véritables raccourcis, nous pensons que nous devons redoubler d'efforts pour prendre des mesures plus concrètes : des mesures concrètes de désarmement nucléaire qui seront convenues avec les États dotés d'armes nucléaires et appliquées de manière effective, vérifiable et irréversible.

C'est pourquoi l'Allemagne est prête à continuer de faire pression en faveur de progrès tangibles sur la base d'une approche concrète par étapes, qui doit tenir compte de l'environnement de sécurité actuel. Cela doit inclure l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Il est tout aussi important de progresser vers l'ouverture de négociations concernant un traité interdisant la production de matières fissiles qui renforcerait considérablement le contexte de sécurité actuel en réduisant les risques de prolifération et en gelant de facto le nombre d'ogives nucléaires dans le monde.

L'élaboration de mécanismes de vérification du désarmement nucléaire est un autre élément essentiel pour progresser sur la voie du désarmement nucléaire. Avec le groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles et le groupe d'experts gouvernementaux sur la vérification du désarmement nucléaire, deux processus importants sont actuellement en cours à cet égard en dehors de la Conférence. Nous préfererions les ramener à la Conférence aujourd'hui plutôt que demain et entamer de véritables négociations. Toutefois, l'impasse dans laquelle se trouve actuellement la Conférence ne doit pas nous empêcher de poursuivre nos travaux de fond en vue d'atteindre notre objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires. Afin de rétablir la confiance dans l'environnement international tendu actuel et de renforcer le régime mondial de non-prolifération ainsi que l'effort vers le désarmement, nous pensons qu'il faut jeter un regard neuf sur le rôle important que les garanties de sécurité négatives existantes données par les États dotés d'armes nucléaires ont joué dans le contexte du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

En tant que cofacilitateur des débats informels respectifs de la Conférence tenus l'année dernière, nous avons été encouragés par le large soutien apporté à cette question, qui pourrait s'avérer crucial pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence.

Permettez-moi maintenant de passer à l'ordre du jour de la Conférence pour 2018. Après vingt-deux années d'impasse, la patience de nombreuses parties – nous, y compris – s'érode, ce qui est compréhensible. Pourtant, nous ne pouvons pas simplement renoncer face à ce défi. Qui plus est, nous n'avons guère d'autre choix que d'explorer de nouveaux moyens de mieux utiliser le potentiel et les ressources de cet organe. Les canaux de communication qu'offre la Conférence sont de plus en plus importants dans un contexte mondial où les intérêts en matière de sécurité sont contradictoires. Tirons donc le meilleur parti possible de la plate-forme existante, en nous appuyant sur les expériences positives du passé lorsque nous avons mené des discussions de fond sur les points essentiels de l'ordre du jour de cette instance. En ce qui concerne un programme de travail, l'ouverture de négociations de fond pourrait, une fois de plus, ne pas être une perspective réaliste pour 2018, mais cela pourrait être facilité par un mandat plus spécifique de la Conférence qui inclurait ce type de discussion approfondie des points essentiels de l'ordre du jour sans avoir à recourir à de longs détours de procédure. En outre, nous devons toutefois faire des progrès sur au moins certains des principaux points de l'ordre du jour et élaborer de nouvelles approches. Cela pourrait inclure des discussions sur les nouveaux défis mondiaux en matière de sécurité et ceux liés aux menaces posées par les technologies naissantes comme l'intelligence artificielle ou l'autonomie des technologies.

Madame la Haute-Représentante, Monsieur le Président, l'Allemagne a prouvé à maintes reprises qu'elle était prête à passer à l'action. L'Allemagne continuera de travailler sans relâche à la poursuite de notre objectif commun d'un monde plus sûr et plus stable grâce à des mesures concrètes de désarmement et de maîtrise des armements. Cela vaut

pour les questions nucléaires, mais nous poursuivrons également notre travail actif dans le cadre d'initiatives non nucléaires, comme celles sur les armes explosives dans les zones peuplées, sur les armes létales autonomes et, bien sûr, sur les armes légères et de petit calibre. En ce sens, je vous souhaite à tous une session de la Conférence très chargée et axée sur les résultats pour l'année 2018.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice spéciale pour le désarmement au Ministère allemand des affaires étrangères de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Norvège.

M. Brattskar (Norvège) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous vous souhaitons, ainsi qu'aux cinq prochains Présidents, plein succès dans les délibérations à venir sur le programme de travail de la Conférence. Je voudrais également remercier la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, pour ses remarques qui donnent à réfléchir.

Compte tenu de la situation actuellement difficile sur le plan de la sécurité mondiale, tout progrès dans le domaine de la maîtrise des armements serait le bienvenu. Une reprise des travaux de fond de la Conférence constituerait, par exemple, un important pas en avant. Nous sommes profondément préoccupés par les menaces actuelles de prolifération, en particulier la menace posée par la République populaire démocratique de Corée. Nous craignons que les armes nucléaires n'occupent une place plus importante dans les doctrines de sécurité et que nous ne soyons confrontés à une nouvelle course aux armements nucléaires. Aujourd'hui, il est clair que certains accords clefs de maîtrise des armements sont mis sous pression. Des réalisations importantes obtenues depuis la fin de la guerre froide dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaires sont en jeu. Nous sommes toujours confrontés à des défis considérables dans le domaine de la sécurité nucléaire.

En ces temps d'incertitude, nous devons tirer pleinement parti des diverses tribunes pour renouer les liens, promouvoir le dialogue et favoriser la confiance. La Norvège se félicite que les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie poursuivent un dialogue bilatéral stratégique. Nous encourageons la poursuite des pourparlers entre les États dotés d'armes nucléaires. La Norvège considère l'accord nucléaire avec l'Iran comme un bon exemple de la manière dont la diplomatie peut produire des résultats. Nous devons soutenir cet accord.

Nous devons également tirer pleinement parti du mécanisme intergouvernemental existant. La Conférence du désarmement est paralysée depuis plus de vingt ans. Nous ne pouvons permettre que cela continue, surtout à un moment où le risque nucléaire s'accroît. La Conférence n'est pas une fin en soi, mais une instance où les États, qu'ils possèdent ou non des armes nucléaires, peuvent discuter et négocier des instruments qui rendraient le monde plus sûr.

Monsieur le Président, nous ne pouvons pas atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires si toutes les parties prenantes ne sont pas présentes à la table des négociations. Il n'existe pas de procédure accélérée vers l'élimination des armes nucléaires. Quelles que soient nos positions sur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, nous devons commencer à travailler ensemble si nous voulons parvenir à « l'option zéro ». Par exemple, nous devons travailler davantage à la définition et la mise au point de mesures concrètes et efficaces en matière de vérification du désarmement nucléaire. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires demeure la pierre angulaire des efforts de désarmement et de non-prolifération nucléaires ; il est donc essentiel de mener le cycle d'examen actuel à bonne fin en 2020. Ce faisant, nous devons reconnaître le rôle du Traité dans le renforcement de notre sécurité et nous concentrer sur ce qui nous unit. Bien qu'il ne soit pas encore entré en vigueur, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires demeure l'un des principaux résultats attendus, le régime mondial de désarmement et de non-prolifération. Il a établi une norme contre les essais nucléaires, qui permet de traiter la question des essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée. Il devrait également examiner les moyens de consolider davantage cette norme.

La poursuite des efforts dans le domaine de la sécurité nucléaire est essentielle pour faire face aux risques nucléaires et prévenir toute explosion nucléaire, qu'elle soit intentionnelle ou non. Le Gouvernement norvégien reste fermement résolu à renforcer la sécurité nucléaire. Cela s'inscrit dans le cadre d'une solution globale pour la sécurité, la non-prolifération et le désarmement. En juin de cette année, nous accueillerons le troisième Symposium international sur la minimisation de l'uranium hautement enrichi dans le secteur nucléaire civil. Il s'agit là d'une priorité en matière de sécurité nucléaire pour la Norvège depuis plusieurs années, ainsi que pour d'autres gouvernements. L'ouverture de négociations sur un traité relatif aux matières fissiles reste la prochaine étape logique de notre ordre du jour. Nous devons tous garder à l'esprit que l'ouverture de négociations n'est pas la même chose que la conclusion d'un accord. Nous savons que les points de vue sur un tel traité, y compris sa portée, ses définitions et ses fonctions d'appui, divergent, mais nous ne pouvons pas aborder ces questions à moins que nous ne commencions réellement à travailler à l'élaboration d'un traité. En fin de compte, un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles pourrait limiter une future course aux armements. Il pourrait renforcer la confiance entre les parties. Il pourrait conduire à un désarmement effectif, en remplaçant progressivement les stocks soumis aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. La confiance peut être instaurée grâce à la vérification du désarmement nucléaire, ce qui peut à son tour favoriser les progrès de notre programme de désarmement.

La semaine dernière, le Gouvernement norvégien a présenté sa nouvelle plate-forme politique. La vérification du désarmement nucléaire y est considérée comme un domaine prioritaire de la politique de sécurité du Gouvernement.

Monsieur le Président, à la suite de l'adoption de la résolution 71/67 de l'Assemblée générale, le groupe d'experts gouvernementaux sur la vérification du désarmement nucléaire est en cours de création. Sa première session aura lieu ici à Genève à la mi-mai. La Norvège attend du groupe qu'il acquière une solide expérience dans le domaine de la vérification et s'inspire de cadres de coopération tels que l'initiative Royaume-Uni-Norvège, le Partenariat quadripartite de vérification nucléaire et le Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire. La Norvège se félicite vivement de l'excellente coopération qu'elle a entretenue avec le Secrétariat de l'ONU dans le cadre de la création du groupe d'experts gouvernementaux.

Ces dernières années, les États Membres de l'ONU ont de plus en plus eu recours au mécanisme du groupe d'experts gouvernementaux pour faire progresser leurs priorités en matière de maîtrise des armements. Cela peut être considéré comme l'expression d'un engagement ferme en faveur de la promotion de certaines questions de désarmement. Cela sera évidemment accueilli favorablement. Cependant, le recours croissant au groupe d'experts gouvernementaux pourrait également être considéré comme un signe que le mécanisme intergouvernemental établi ne remplit pas son mandat. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une question beaucoup plus grave. La Conférence du désarmement ne peut pas, à elle seule, combler les lacunes d'un mécanisme intergouvernemental actuel, mais elle peut quand même apporter des contributions positives. En fin de compte, il appartient aux États membres de la Conférence de faire preuve de la souplesse nécessaire pour nous permettre de nous remettre au travail. Au cours des années précédentes, nous avons été très près d'adopter un programme de travail à plusieurs reprises. J'espère que nous pourrions faire de cette année celle où nous y arriverons enfin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Norvège de ses remarques et je donne maintenant la parole au Représentant du Brésil.

M. De Aguiar Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Brésil vous félicite de votre accession à la première présidence de la Conférence du désarmement pour 2018 et vous assure de sa coopération pour faire progresser nos travaux. Je tiens également à saluer la présence de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, et à la remercier, ainsi que, par son intermédiaire, le Secrétaire général de l'ONU, pour les engagements qu'ils ont pris en faveur du programme multilatéral de désarmement revitalisé.

Monsieur le Président, la Conférence doit réagir aux événements qui ont une forte incidence sur l'ordre dans lequel elle a été conçue après la Seconde Guerre mondiale.

L'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement ne peut pas passer un an de plus à sombrer dans la paralysie. La Conférence a besoin d'une structure, d'un ordre du jour et d'un programme de travail. Elle doit réagir à l'évolution de la situation dans le monde réel. Nos deux décennies d'impasse à la Conférence n'ont pas empêché le monde de se rapprocher du risque de l'emploi ou de la détonation d'armes nucléaires.

Alors que nous siégeons dans cette salle pour la session de 2017, un traité complet sur l'interdiction des armes nucléaires a été négocié à partir de zéro, approuvé par 122 pays et ouvert à la signature. Tous les autres traités de désarmement, aussi pertinents soient-ils d'un point de vue humanitaire, ne sont pas aussi efficaces ou ambitieux que le nouveau traité. Un autre cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est en cours et devrait se conclure en 2020. Jusqu'à présent, les perspectives ne sont pas particulièrement prometteuses. L'Assemblée générale a pris l'initiative et adopté une résolution visant à insuffler un certain dynamisme aux débats sur un traité relatif aux matières fissiles. Mais ce mouvement ne relève pas non plus de la compétence de la Conférence. L'an dernier, nous avons entendu beaucoup d'après discours et assisté à une politique de la corde raide au sujet de la péninsule coréenne. Aujourd'hui, à l'aube de 2018, les problèmes semblent s'être momentanément atténués et une nouvelle dynamique de diplomatie olympique a commencé sans que l'on sache très clairement où nous mènera cette évolution toujours changeante et imprévisible.

La Conférence du désarmement et la communauté du désarmement à Genève ont besoin d'un nouveau départ et le méritent. Les discussions sur la voie à suivre ont été riches et significatives en 2017, mais elles n'ont donné aucun résultat officiel sur lequel nous pourrions nous appuyer. Nous estimons qu'un effort collectif plus substantiel et plus motivé est nécessaire à la Conférence en 2018 afin de saisir et d'interpréter les changements structurels en matière d'armement, de conflits, de paix et de sécurité, ainsi que leur impact global sur le développement et le bien-être mondial dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Le Brésil est disposé et prêt à tenir un véritable débat sur toutes les questions pertinentes pour le programme de désarmement. Nous appuyons la refonte collective d'un ordre du jour et d'un programme valables pour la Conférence, de nos méthodes de travail, du niveau de l'appui technique dont dispose la Conférence et des contributions parallèles provenant de l'intérieur et de l'extérieur de la Conférence, et nous saluons le leadership opportun et bienvenu des hauts fonctionnaires de l'ONU. Cela peut sembler être des vœux récurrents faits par frustration face à l'absence prolongée de dialogue structuré et d'accords, mais si d'autres sont de la même humeur et dans les mêmes dispositions, nous sommes prêts à les soutenir par des actes et un engagement constructif.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant permanent du Brésil, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice de Suède.

M^{me} Bard (Suède) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue à nos nouveaux collègues de l'Irlande, du Pérou, de l'Égypte, du Mexique et de l'Italie dans cet auguste organe, la Conférence du désarmement.

La Suède souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Bon nombre des questions générales de désarmement ont été abordées dans cette déclaration et je voudrais donc ajouter quelques autres points spécifiques à la Conférence à titre national.

Permettez-moi tout d'abord de féliciter Sri Lanka pour son accession à la première présidence de la Conférence. Permettez-moi de vous assurer que la Suède, prochain pays dans la lignée des six présidences tournantes de cette année, vous soutiendra sans réserve dans votre travail. Je voudrais également remercier la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement pour son message de soutien et d'encouragement. Les idées et suggestions intéressantes de M^{me} Nakamitsu, qui suscitent la réflexion comme toujours, nous rappellent la nécessité de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve malheureusement la Conférence depuis plus de deux décennies et de réaliser de réels progrès dans nos efforts communs.

Monsieur le Président, il est grand temps que la Conférence du désarmement – l'unique instance multilatérale de négociations sur le désarmement – remplisse le rôle

pour lequel elle a été créée, à savoir réaliser de réels progrès en matière de désarmement. Depuis de nombreuses années, la Conférence entend dire que les délégations sont prêtes à faire des progrès. La plupart du temps, elles ne l'ont été que sur les questions qu'elles avaient choisies et seulement dans des conditions qu'elles avaient fixées à l'avance. Cela a conduit à un cercle vicieux de méfiance mutuelle et à des débats procéduraux parfois absurdes. Mettons de côté les vieux mantras et concentrons notre travail sur ce qui peut être accompli. Soyons réalistes mais aussi ambitieux. Le contexte de sécurité mondial actuel n'exige rien de moins. La négociation de traités de désarmement devrait bien entendu toujours être notre objectif ultime : c'est, après tout, la tâche essentielle de cet organe. Sans cela, nous devrions aborder nos travaux avec un esprit ouvert et nous efforcer de trouver des solutions viables pour faire progresser les travaux de la Conférence. Ne laissons pas des attentes irréalistes être l'ennemi du bien commun. Avec de la volonté politique, un esprit de compromis et des efforts conjoints, nous pourrions être sur la bonne voie pour obtenir des résultats qui nous uniront, sans nous diviser. Le désarmement n'est pas le fruit du hasard, nous devons faire en sorte qu'il se produise. Nous pensons que les membres de la Conférence peuvent lui permettre de sortir de l'impasse qui la paralyse depuis beaucoup trop longtemps. Nous pouvons nous appuyer sur les discussions constructives qui ont eu lieu l'année dernière aux réunions du groupe de travail sur la voie à suivre et transformer certaines d'entre elles, ou d'autres propositions et idées novatrices, en des travaux constructifs et concrets qui feront progresser le désarmement multilatéral de manière unie et effective.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice de Suède de sa déclaration. Je donne la parole à l'Ambassadrice du Mexique.

M^{me} Flores Liera (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je vous remercie des chaleureuses paroles de bienvenue que vous avez adressées à ma délégation. Je voudrais également saluer la présence de M^{me} Izumi Nakamitsu et les efforts qui sont déployés pour revitaliser et moderniser le programme de désarmement.

M^{me} Anja Kaspersen, Secrétaire générale adjointe de la Conférence du désarmement, chers collègues, c'est pour moi un véritable honneur de participer pour la première fois à une séance de la Conférence. C'est aussi une énorme responsabilité en cette période critique pour le désarmement international.

Monsieur le Président, je vous souhaite plein succès dans l'exercice de votre mandat et je puis vous assurer de l'appui de ma délégation et de sa volonté de travailler avec les membres de cette Conférence en vue d'instaurer un monde plus sûr et plus pacifique pour tous.

Ce n'est un secret pour personne que nous sommes actuellement confrontés à la situation de sécurité la plus complexe et la plus exigeante depuis la fin de la guerre froide. Pour la première fois depuis des décennies, les médias mentionnent l'emploi éventuel d'armes nucléaires, et la rhétorique de certains pays révèle leur volonté de recourir à de telles armes, ce qui accroît les tensions et favorise une course aux armements. Ce n'est pas ainsi que nous envisagions le monde près de cinquante ans après l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

L'incertitude actuelle est inacceptable. Il y a quelques jours à peine, nous avons vécu une fausse alerte au sujet d'une frappe nucléaire imminente qui, heureusement, n'a pas eu de conséquences plus graves, mais elle a relancé le débat sur l'emploi éventuel d'armes nucléaires par accident ou à cause d'une perception erronée. Tant que les armes nucléaires existeront, le risque sous-jacent qu'elles explosent demeurera, avec des effets dévastateurs sur l'humanité. Les États dotés d'armes nucléaires doivent se comporter de manière responsable et honorer les engagements qu'ils ont pris envers la communauté internationale, lesquels constituent la pierre angulaire du régime international. Nous voulons un véritable leadership et moins de rhétorique.

Le Mexique réitère sa profonde préoccupation face à la situation actuelle. Grâce aux travaux menés ces dernières années, notamment lors des Conférences sur les incidences humanitaires des armes nucléaires tenues à Oslo, Nayarit et Vienne, nous comprenons mieux les conséquences humanitaires qui peuvent découler de l'utilisation d'armes nucléaires, et ces connaissances devraient nous permettre de renouveler nos efforts en

faveur du désarmement nucléaire. Le mécanisme de désarmement existant doit se montrer à la hauteur des circonstances et, en s'acquittant du mandat de chacune des instances compétentes, faire des progrès dans ce domaine.

Nous sommes conscients que de multiples facteurs contribuent à l'impasse chronique dans laquelle se trouve la Conférence. Malheureusement, les pays ne manquent pas de nier l'existence d'un problème et, ce faisant, d'empêcher la possibilité de trouver une solution. À cet égard, d'un point de vue strictement procédural, ma délégation espère qu'à la session de 2018, une attention suffisante sera accordée aux points suivants. Premièrement, il est impératif que la Conférence s'acquitte du mandat de négociation qui lui a été confié à la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Le Mexique espère que, conformément à l'article 27 du règlement intérieur, la première présidence de la session de 2018 concentrera ses efforts sur l'adoption d'un programme de travail. Deuxièmement, le Mexique estime que la composition de la Conférence ne reflète pas la situation internationale actuelle et nous espérons que, conformément à l'article 2 du règlement intérieur, les mesures et les décisions nécessaires seront prises à la présente session pour revoir la composition de la Conférence. Troisièmement, mon pays estime que les méthodes de travail de cette Conférence doivent être actualisées. En particulier, nous pensons que cette instance tirerait profit d'un mécanisme qui permettrait la participation directe et active de la société civile. Nous devons également trouver des moyens d'empêcher l'emploi inapproprié de la règle du consensus, qui vise à faciliter les accords sur les instruments juridiques, mais qui a été constamment utilisée pour empêcher l'ouverture de négociations.

Monsieur le Président, distingués représentants, le moment est venu de prendre des décisions, de briser l'inertie et d'utiliser la structure de cette Conférence pour poursuivre un programme de désarmement, dont nous avons actuellement un besoin très urgent.

Mon pays a été très clair sur ce point et s'est fermement prononcé contre l'inefficacité actuelle de cette instance. Il a par ailleurs indiqué qu'il était inacceptable de continuer à allouer des ressources humaines, financières, professionnelles et politiques à une institution qui ne remplit pas son mandat mais qui, au contraire, se livre à un exercice de diplomatie vide. Le Mexique appuie les initiatives visant à faire avancer le programme de désarmement et y participe activement.

Je voudrais mettre l'accent sur trois instruments qui font partie du cadre juridique du désarmement et auxquels mon pays est profondément attaché : le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. La mise en œuvre efficace de chacun de ces instruments rencontre des obstacles. En ce qui concerne le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Mexique continuera de contribuer au processus préparatoire de la Conférence d'examen de 2020. Le Traité doit respecter le principe de base à l'origine de sa création. Si d'autres États non dotés d'armes nucléaires et nous-mêmes nous sommes engagés en faveur de la non-prolifération nucléaire, les États dotés d'armes nucléaires ne s'acquittent pas de l'obligation que leur impose l'article VI de poursuivre de bonne foi des négociations sur le désarmement nucléaire.

Nous tenons à réaffirmer combien il est important que les États qui ne l'ont pas encore fait deviennent parties au Traité et respectent ses dispositions. Ce sera la meilleure façon d'avancer ensemble vers un monde plus sûr.

En ce qui concerne le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le Mexique continuera d'insister, dans les instances compétentes, en faveur de l'entrée en vigueur attendue depuis longtemps de cet instrument. Dans l'intervalle, nous réaffirmons qu'il existe une norme de droit international général concernant l'interdiction des essais nucléaires que tous les États sont tenus de respecter, qu'ils soient ou non parties au Traité. En ce qui concerne le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, le Mexique est attaché à l'entrée en vigueur de cet instrument, qui a été adopté récemment à New York par un grand nombre d'États qui ont pris la décision d'adopter une norme contraignante. Je tiens à être claire sur ce point et à répéter ce que ma délégation a dit à maintes reprises : le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ne remplace pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et ne lui fait pas concurrence. Ces instruments sont complémentaires. Le

Mexique considère le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires comme la pierre angulaire du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

Soyons francs : soixante-douze ans après la première explosion nucléaire, il est temps d'éliminer les armes nucléaires de la surface de la terre. Outre sa participation active aux réunions annuelles des conventions sur les armes classiques auxquelles mon pays est partie, le Mexique participera de manière constructive à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération des armes nucléaires de 2020. Dans le cadre de ce processus, nous aurons l'honneur d'accueillir, le 15 février à Mexico, les consultations régionales sur le Traité pour l'Amérique latine et les Caraïbes, dans la perspective de la session de 2018 du Comité préparatoire. En outre, des experts mexicains participeront au groupe d'experts de haut niveau créé par la résolution 71/259 de l'Assemblée générale sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires et au groupe d'experts gouvernementaux créé par la résolution 71/67 de l'Assemblée générale sur la vérification du désarmement nucléaire.

Ma délégation exprime son plein engagement et sa volonté d'appuyer les efforts que les Présidents de la session de 2018 et les membres déploieront pour promouvoir le désarmement et le bon fonctionnement de cette Conférence conformément au mandat qui lui a été confié. En revanche, nous n'appuierons pas l'adoption de décisions qui visent une fois de plus à permettre des exercices de simulation qui ne contribuent pas à la réalisation du désarmement mais qui visent à donner l'apparence d'un travail de fond là où il n'y en a pas.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice du Mexique de sa déclaration, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Turquie.

M. Koru (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais me joindre à mes collègues et vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré du plein appui et de la pleine coopération de la Turquie dans vos efforts pour faire progresser les travaux de la Conférence. Je souhaite également la bienvenue à Genève à M^{me} Izumi Nakamitsu, Secrétaire générale adjointe de l'ONU et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement.

Monsieur le Président, la Conférence occupe une place unique et a une responsabilité très particulière dans les instances internationales. Elle a pour mission de négocier des instruments multilatéraux de désarmement dans le but d'atteindre l'objectif ultime de créer un monde plus sûr. En portant cette importante responsabilité sur nos épaules, il est regrettable que la Conférence n'ait pas été en mesure de proposer de nouvelles solutions depuis plus de deux décennies. Est-ce parce que le monde est plus sûr qu'avant le nouveau millénaire ? Évidemment, ce n'est pas le cas. Au contraire, il est de plus en plus urgent de relever les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

La première étape pour surmonter cette situation consiste à tirer les leçons des échecs répétés et à parvenir à un consensus sur un programme de travail. Nous commençons chaque année avec de grands espoirs. Je souhaite donc exprimer l'espoir d'une percée, et demande à tous les membres de contribuer à créer un climat de compromis et de souplesse pour préserver la pertinence de la Conférence en permettant la reprise de ses travaux de fond. De nombreuses propositions donnant à réfléchir ont été discutées l'année dernière. La création du groupe de travail sur la voie à suivre était une initiative opportune. Nous aurions préféré, à tout le moins, que certaines recommandations soient exploitées à la session de cette année à l'issue de plus de 20 réunions du groupe de travail, mais, malheureusement, cela ne s'est pas fait.

Monsieur le Président, nous sommes d'avis que cette situation n'a pas été créée par les procédures, les questions de composition ou la dynamique internationale de la Conférence. La Turquie est convaincue que le mandat, le règlement intérieur et la composition de la Conférence correspondent à la tâche dont elle doit s'acquitter. Ce qui lui manque, à notre avis, c'est la volonté politique forte de reprendre sa tâche fondamentale, à savoir négocier des traités internationaux juridiquement contraignants.

La Turquie considère que la réalisation de l'objectif ultime d'un monde exempt d'armes nucléaires dépend avant tout de l'application réussie et universelle du régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Notre approche du désarmement nucléaire est axée sur des mesures progressives qui permettront d'obtenir graduellement des résultats concrets en vue d'atteindre notre objectif. Il est essentiel que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le cycle actuel d'examen du Traité ne soient pas sapés par des efforts entrepris ailleurs. Nous apprécions au plus haut point la prochaine session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de 2020, qui se tiendra à Genève cette année et à laquelle nous participerons activement et de manière constructive.

L'année dernière, la Conférence du désarmement a consacré de nombreuses heures aux essais de missiles balistiques et nucléaires provocateurs de la République populaire démocratique de Corée. Nous condamnons fermement tous ces essais, qui constituent des violations flagrantes des résolutions du Conseil de sécurité. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité et à s'abstenir de prendre des mesures qui aggraveraient encore les tensions et compromettraient les perspectives du désarmement nucléaire.

La Turquie s'est également félicitée de la vertu du Plan d'action global commun, qui est pour nous un exemple de l'efficacité et du succès de la diplomatie multilatérale dans la réalisation des objectifs du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous encourageons toutes les parties concernées à respecter leurs engagements et à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre l'intégrité du Plan d'action global commun.

Monsieur le Président, une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'ouverture des négociations sur le traité interdisant la production de matières fissiles sont essentielles pour les efforts mondiaux de non-prolifération et de désarmement. Nous exhortons les autres États visés à l'annexe 2 du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à signer et à ratifier le Traité sans plus tarder.

Bien que la Conférence se trouve depuis de nombreuses années dans une phase de sommeil en ce qui concerne la négociation d'un instrument international juridiquement contraignant, nous devrions toujours nous rappeler ses réalisations passées et les avantages futurs d'accords potentiels. La réalité pressante d'une détérioration de la sécurité internationale nous oblige à redoubler d'efforts pour trouver des moyens de sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve. La compréhension mutuelle, la bonne volonté et le compromis vont nous permettre de sortir de cette impasse. La Turquie estime que la diplomatie est la seule solution durable à nos problèmes contemporains. Dans le même ordre d'idées, nous devons permettre à la Conférence d'exprimer son véritable potentiel.

Monsieur le Président, la Turquie assumera la sixième et dernière présidence de la Conférence en 2018 et nous n'épargnerons aucun effort, avec les autres Présidents, pour faire progresser les travaux de la Conférence tout au long de l'année. Pour terminer, je voudrais réitérer notre appui à Sri Lanka et aux futurs Présidents de la session 2018 et vous souhaiter plein succès.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Turquie. Je tiens à le remercier, ainsi que l'Ambassadrice de Suède, pour leur appui à la présidence et tous les autres Présidents de la session 2018. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Roumanie.

M. Vierita (Roumanie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la session de 2018 de la Conférence du désarmement. Je tiens à vous assurer du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation dans la conduite de vos travaux. Je souhaite également plein succès aux six Présidents pour l'année 2018 dans leurs efforts conjoints visant à faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement. Je voudrais également saluer et remercier M^{me} Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, de nous avoir rappelé à tous que la mission de la Conférence est d'être une force motrice dans l'édification d'un monde plus sûr et d'un avenir meilleur.

Comme la session de cette année ne fait que commencer, nous en sommes au stade de l'anticipation, attendant l'arrivée d'un tournant décisif. J'espère que ce moment arrivera bientôt et qu'il marquera réellement la relance du désarmement multilatéral. Cet organe multilatéral unique de négociation sur le désarmement qu'est la Conférence du désarmement recèle un grand potentiel et nous devons faire preuve d'une volonté et d'une compréhension politiques fortes pour aller de l'avant. C'est la seule manière pour nous de réaffirmer la capacité de la Conférence à répondre aux défis mondiaux du désarmement dans le cadre de négociations multilatérales.

La Roumanie souscrit à la déclaration de l'Union européenne. Dans le même temps, je voudrais également ajouter quelques brèves remarques à titre national. La Roumanie partage la conviction que, dans le monde d'aujourd'hui, la paix et la sécurité doivent être abordées dans une perspective mondiale, le désarmement et la maîtrise des armements étant les pierres angulaires de l'architecture de la sécurité mondiale. Nous sommes confrontés à des problèmes de sécurité à tous les niveaux : mondial, régional ou local. Il s'agit d'un défi commun qui exige coopération et coordination. Malgré l'impasse dans laquelle se trouve depuis longtemps la Conférence, la Roumanie continue d'attacher une grande valeur aux travaux de cet organe et appuie fermement la Conférence en tant que cadre majeur pour les questions nucléaires, et reconnaît l'importance qu'elle revêt pour la paix internationale et le renforcement de la sécurité mondiale.

Je voudrais rappeler que ma délégation a travaillé au fil des ans avec le désir sincère de contribuer à la réactivation des travaux de fond de cette Conférence. C'est dans cet esprit que la Roumanie a proposé la création du groupe de travail sur la voie à suivre, en vue de trouver le terrain d'entente nécessaire pour avancer. Bien que nous soyons loin d'avoir progressé, nous pensons qu'il est possible de nous appuyer sur les discussions de fond de l'année dernière pour identifier les domaines de convergence pour les travaux futurs.

Le désarmement et la non-prolifération nucléaires figurent en bonne place dans l'ordre du jour de la Conférence, et ce sont des priorités de notre politique étrangère. Pour que la Conférence puisse véritablement jouer son rôle d'organe de négociation pertinent, des mesures immédiates doivent être prises. Ma délégation a déclaré à plusieurs reprises que l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles était la prochaine étape logique pour faire progresser le désarmement nucléaire et prévenir la prolifération. Nous espérons que les travaux du groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles contribueront également à faire avancer le débat à la Conférence. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à une adhésion universelle au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Il est de notre devoir et de notre responsabilité de travailler ensemble pour maintenir cette question en tête de l'ordre du jour politique international, tout en sensibilisant nos publics aux avantages incontestables du Traité et de son régime de vérification pour la paix et la sécurité internationales.

La Roumanie est déterminée à créer les conditions propices à un monde exempt d'armes nucléaires, conformément aux objectifs du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, selon une approche qui favorise la stabilité internationale et se fonde sur le principe d'une sécurité non diminuée pour tous. C'est la raison pour laquelle nous préconisons une approche progressive et un processus de désarmement inclusif qui puissent nous conduire effectivement à un monde exempt d'armes nucléaires, tout en préservant la viabilité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le Traité a remarquablement bien résisté à l'épreuve du temps. Il trace une voie claire et nous ne voyons pas d'autres options viables. Le cycle actuel d'examen du Traité présente à la fois des défis et des possibilités, et il ne tient qu'à nous d'œuvrer pour que la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de 2020 soit un succès. Dans le même temps, nous devons reconnaître que le processus d'examen est un forum destiné non pas à politiser différents aspects mais à examiner l'application du Traité et les instruments de sanction de notre sécurité collective, notamment en poursuivant la mise en œuvre du plan d'action 2010.

Nous appuyons pleinement les efforts déployés actuellement par le Président de la deuxième session du Comité préparatoire, l'Ambassadeur de Pologne, M. Adam Bugaiski, pour parvenir à un résultat positif et à un cycle d'examen cohérent. Si l'on ne s'efforce pas

de réduire au minimum les divisions, la Conférence d'examen de 2020 risque fort d'être confrontée à un nouvel échec, qui pourrait en fin de compte conduire à l'érosion du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Étant donné que nous faisons face à d'importants défis en matière de non-prolifération dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, cela nous rappelle aussi clairement que notre travail doit être axé sur la création des conditions de sécurité nécessaires pour progresser dans le désarmement nucléaire.

En résumé, Monsieur le Président, il est temps de sortir de la rhétorique et de nous engager à prendre des mesures concrètes pour permettre à la Conférence de s'acquitter de son mandat et de contribuer aux efforts visant à instaurer la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Roumanie de sa déclaration et de sa proposition, l'année dernière, de créer le groupe de travail sur la voie à suivre. Je pense que la présente session offrira la possibilité, lors de l'examen des programmes de travail et des mesures à prendre, de revoir certains de ces travaux, et nous espérons qu'il sera fait bon usage du travail acharné accompli l'année dernière par l'Ambassadeur Lynn et tous les membres de la Conférence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadrice du Canada.

M^{me} McCarney (Canada) : Monsieur le Président, je vous félicite pour vos nouvelles fonctions et vous assure du soutien de ma délégation. Je profite également de l'occasion pour adresser mes meilleurs vœux à tous mes collègues pour l'année 2018 et souhaite la bienvenue à M^{me} Nakamitsu.

Je tiens d'abord à assurer toutes les délégations de notre flexibilité constante sur tous les points de l'ordre du jour et de notre volonté d'examiner d'autres sujets d'importance pour la sécurité internationale et le désarmement, pour autant que ce soient des sujets pertinents pour la Conférence du désarmement et qu'il n'y ait pas de duplication d'efforts entre la Conférence et d'autres organisations. Enfin, nous cherchons également à intégrer une perspective féministe au sein de toutes nos discussions.

En 2017, la Conférence a consacré beaucoup de temps à l'examen des positions nationales concernant tous les points de l'ordre du jour grâce à la création du groupe de travail sur la voie à suivre. Ces discussions étaient instructives, variées et ont fait entrevoir des opportunités de progrès sous cette forme. Cependant, il n'y a pas eu de consensus sur ces opportunités et, encore une fois, nous ne sommes pas plus proches de l'adoption d'un programme de travail.

(L'oratrice poursuit en anglais.)

Nous sommes profondément déçus qu'une autre année ait été gaspillée. Notre délégation, comme tous les autres membres de cet organe, consacre beaucoup de temps et de ressources à cette entreprise, mais des décennies d'inaction nous ont laissé peu de choses à offrir, sinon des déclarations mécaniques décousues. Notre préoccupation, partagée par d'autres qui se sont déjà exprimés, est que cette année, nous verrons la situation se reproduire si nous ne mettons pas à l'épreuve notre volonté politique.

Aux délégations qui continuent de défendre l'utilité de la Conférence sous sa forme actuelle, nous comptons sur votre leadership concret et votre appui aux travaux des six Présidents à venir.

Il y a des initiatives qui, de l'avis du Canada, peuvent et doivent être encouragées à la Conférence. Vous ne serez pas surpris de m'entendre répéter que l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles est notre priorité et demeure essentielle pour de nombreux autres États à l'intérieur et à l'extérieur de la Conférence, comme cela a déjà été souligné aujourd'hui. Il est regrettable que des discussions soutenues et conséquentes sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles aient dû être menées en dehors de la Conférence du désarmement pendant plusieurs années. Toutefois, les obstacles aux discussions relatives à un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles à la Conférence ont été constants ; en effet, un nouvel obstacle alarmant est apparu l'année dernière, lorsque les progrès de la Conférence sur un

traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles ont été liés à l'adoption de mesures visant à prévenir une course aux armements dans l'espace.

Nous pensons qu'il est contre-productif de lier des points de l'ordre du jour au sein de la Conférence. Le Canada appuie le débat en cours sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, mais nous avons clairement indiqué qu'il était prématuré de négocier un traité sur cette question et qu'il fallait faire davantage pour continuer à renforcer la transparence et la confiance entre les États opérant dans l'espace. L'établissement d'un lien entre ces deux éléments n'aboutit qu'à un seul résultat clair, à savoir l'accumulation continue de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et, partant, la croissance continue des stocks mondiaux d'armes nucléaires.

Pour terminer de manière plus positive, nous espérons que les travaux du groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles seront couronnés de succès et que cela nous donnera l'occasion d'entamer de véritables négociations sur ce traité à la Conférence.

Je vous remercie, Monsieur le Président et Madame la Haute-Représentante, de vos déclarations liminaires stimulantes et réfléchies, et je vous souhaite plein succès en 2018.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice du Canada, et donne à présent la parole à la délégation australienne.

M^{me} Wood (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous félicite de votre accession au poste de Président de la Conférence du désarmement. L'Australie appuie les efforts que vous déployez pour trouver un terrain d'entente qui nous permettra de nous acquitter de notre mandat en tant qu'unique organe de négociation sur le désarmement multilatéral et de contribuer ainsi à la paix et à la sécurité internationales.

Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, d'être présente à l'ouverture de la Conférence cette année, ainsi que de ses sages conseils et encouragements.

Monsieur le Président, l'Australie éprouve un vif intérêt à œuvrer en faveur de l'objectif ultime d'un monde exempt d'armes de destruction massive. Au cours des dix prochaines années, le monde sera confronté à de nouveaux défis en matière de prolifération en raison des technologies naissantes dans le domaine des armes de destruction massive et des applications classiques.

Les terroristes cherchent toujours à se procurer des armes de destruction massive pour faire de nombreuses victimes. Grâce aux progrès technologiques, la mise au point d'armes biologiques est plus facile et moins coûteuse. Des armes chimiques sont à nouveau utilisées, comme on l'a vu récemment en Syrie. La République populaire démocratique de Corée continue de développer son programme illégal de missiles nucléaires et balistiques. Les réseaux de prolifération, notamment ceux concernant la technologie des missiles et les armes légères, menacent la sécurité de la planète, y compris dans la région de l'Australie, la région indopacifique.

L'Australie préconise une approche patiente et pragmatique dans un environnement de sécurité complexe. Il s'agit notamment de veiller à ce que nous utilisions tous les outils à notre disposition. La Conférence fait partie de notre boîte à outils pour renforcer la sécurité mondiale et rendre notre communauté plus sûre, mais elle n'a pas été efficace depuis de nombreuses années et les efforts déployés de bonne foi pour convenir d'un programme de travail complet et équilibré n'ont pas abouti. Il existe de nombreuses théories sur les années d'impasse de la Conférence, mais les discussions sans fin sur l'origine du blocage ne mènent nulle part. Nous avons besoin de volonté politique pour trouver des points d'accord sur les domaines dans lesquels nous pouvons progresser d'une manière qui tienne compte des intérêts de sécurité de tous les États. Nous devons nous écouter les uns les autres et approfondir notre dialogue et notre compréhension.

Je formule ici quelques modestes suggestions à examiner, et je voudrais également signaler que certains de mes collègues, l'Ambassadrice Baumann, l'Ambassadrice McCarney et l'Ambassadrice Bard, ont pris la parole dans le même sens. Nous devons nous appuyer sur les travaux des sessions précédentes de la Conférence. Dans le même ordre

d'idées, nous nous félicitons de l'initiative prise par le Président de tenir un dialogue informel la semaine prochaine, ainsi que de la collaboration entre les Présidents pour cette session.

La session de l'année dernière du groupe de travail sur la voie à suivre a été une étape bienvenue vers l'amélioration de la continuité. Nous devons éviter d'être piégés par le processus et nous méfier de faire les choses de la même façon simplement parce qu'il en a toujours été ainsi. Le règlement intérieur existe pour une bonne raison et la règle du consensus protège les intérêts de tous les pays, mais nous devons l'utiliser de manière responsable. Nous devrions avoir le courage de réinterpréter ce qui constituerait un programme de travail complet et équilibré. Il est fantaisiste d'insister, comme certains le font, sur le fait que nous devons négocier sur les quatre questions fondamentales. Aurions-nous même les ressources nécessaires pour mener plus d'une négociation à la fois ? Comment pouvons-nous stimuler les travaux de la Conférence du désarmement à partir d'autres instances de désarmement comme la Commission du désarmement de l'ONU, qui est un organe délibérant ? Bien que nous devons tenir compte des différences importantes entre délibérations et négociations, le processus n'est pas linéaire. La Commission du désarmement de l'ONU a accompli de récents progrès pour parvenir à un consensus dont nous pourrions tirer des enseignements.

Les négociations exigent un solide travail préparatoire, technique et politique. Une grande partie de ce travail se déroule au sein de divers groupes d'experts ; il vaudrait tout de même mieux que nous puissions tenir ces discussions détaillées à la Conférence du désarmement ! À tout le moins, nous devrions établir des liens solides entre chaque groupe d'experts gouvernementaux et les travaux de la Conférence. Cette relation doit être symbiotique. Le groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles achèvera ses travaux en milieu d'année et ceux-ci constituent un précieux travail préparatoire aux négociations.

Nous devons valoriser et promouvoir la diversité au sein de la Conférence : la diversité parmi nos représentants et dans les pays actifs au sein de cet organe. Cette salle peut être intimidante. Nous devons créer une ambiance dans laquelle nous sommes prêts à écouter les voix de la diversité.

La réserve de personnes qui travailleront sur la sécurité internationale et le désarmement est en train de se constituer et, si nous voulons les bonnes personnes dans ce domaine, elles doivent comprendre qu'il s'agit d'un forum dynamique et créatif, où les femmes et les hommes contribuent de manière égale à rendre notre monde plus sûr. J'ai dressé une petite liste et je suis très satisfaite de la représentation équilibrée des genres dans les interventions de ce matin.

L'Australie continuera de s'engager positivement pour trouver un terrain d'entente et parvenir à un consensus. Les progrès peuvent être graduels et d'une lenteur frustrante. Mais, par le dialogue, l'écoute et le débat au-delà de nos points de discussion, nous renforçons la compréhension et la confiance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Australie de sa déclaration et en particulier de ses questions très pertinentes, qui, je l'espère, nous informeront et nous reviendront tout au long de ces sessions au cours de cette année.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Espagne.

M. Herráiz España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je suis heureux de vous féliciter de votre accession à ces nouvelles responsabilités à la tête de cette Conférence, une tâche pour laquelle vous pouvez compter sur le plein appui de ma délégation. Nous sommes également heureux d'accueillir les nouveaux Ambassadeurs de l'Irlande, de l'Italie, du Mexique et du Pérou et nous sommes reconnaissants des paroles d'encouragement que nous a adressées aujourd'hui la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu. Nous souscrivons également pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne.

Mon pays est convaincu que le système multilatéral et l'ONU jouent un rôle fondamental. Il tient donc à réaffirmer son appui à cette institution clef dans l'architecture du désarmement en ces temps particulièrement délicats et incertains pour la sécurité

mondiale. En tant que précédent Président de cet organe, j'ai eu l'occasion de réfléchir avec vous aux conclusions de la dernière session de la Conférence et à leur incidence éventuelle sur nos travaux futurs cette année.

Au cours de nos échanges, Monsieur le Président, et après avoir reconnu la valeur des discussions de fond tenues par le groupe de travail sur la voie à suivre, nous avons noté la prédominance de faibles attentes lorsque les réflexions portent sur l'environnement stratégique complexe actuel, et constaté les divergences d'opinion majeures qui séparent les membres de cette instance en ce qui concerne les principales questions à l'ordre du jour. Nous devons rester réalistes et éviter de faire preuve de naïveté, mais en même temps, nous ne pouvons nous laisser vaincre par la frustration et la passivité. Nous sommes bien conscients des obstacles qui subsistent à l'adoption d'un programme de travail assorti d'un mandat de négociation de traités. Dans le même temps, nous ne pensons pas qu'il serait utile, dans un exercice académique, de simplement répéter les discussions qui ont eu lieu l'année dernière, même si elles se sont révélées très utiles, comme je l'ai déjà mentionné.

Une solution pratique pourrait consister à commencer par discuter des grandes lignes d'un futur mandat de négociation, en donnant la priorité à une analyse créative et souple des propositions alternatives concernant les questions les plus délicates qui nous sont soumises. Cela permettrait d'éviter toute frustration face à l'échec de l'exécution d'un mandat spécifique de négociation de traités et d'empêcher la répétition des discussions techniques qui ont eu lieu récemment. Il serait souhaitable d'apporter une plus grande valeur ajoutée technique et politique, en se concentrant sur les facteurs plus spécifiques qui, en raison de leur caractère sensible pour la sécurité de certains États, devraient être examinés plus en détail.

Le consensus doit découler d'une véritable recherche de critères communs pour l'accomplissement d'une mission, pour la réalisation d'un objectif, en s'appuyant sur la volonté politique nécessaire et un esprit de compromis constructif et souple. Notre priorité est de négocier un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, dans l'espoir que le groupe d'experts de haut niveau pourra présenter ses conclusions cette année. Nous comprenons que le dénommé mandat Shannon permet une interprétation souple, de sorte que ces efforts puissent être poursuivis d'une manière aussi constructive que possible et satisfaisante pour toutes les parties.

Les garanties de sécurité négatives sont également une option intéressante qui repose sur le respect de la stabilité stratégique et le principe d'intransigeance sur la question de la sécurité pour tous. Dans le climat de tension actuel, il serait utile de favoriser l'instauration d'un environnement propice grâce à des mesures de transparence qui pourraient permettre de réaliser des progrès plus ambitieux sur les questions de désarmement. Nous considérons la vérification comme un domaine d'action possible pour établir une base fondamentale de confiance mutuelle. Les travaux que doit entamer cette année le groupe d'experts gouvernementaux créé en application de la résolution de l'Assemblée générale constituent un point de départ positif dans cette entreprise. Nous tiendrons prochainement la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, un instrument qui, à notre avis, devrait être soigneusement préservé, car il est d'une importance capitale pour la stabilité mondiale. Nous sommes conscients des défis majeurs auxquels est confronté ce Traité dans ses trois piliers et de la difficulté supplémentaire que pose l'impasse prolongée des négociations au sein de cette Conférence.

Dans ce contexte, notre conclusion est claire : il est essentiel de renforcer la crédibilité du système multilatéral de désarmement en prenant des mesures concrètes et des initiatives visibles qui nous permettent d'envisager l'avenir avec espoir et conformément à l'approche progressive que nous adoptons face à d'autres positions maximalistes sur le désarmement nucléaire.

Reconnaissant pleinement qu'il n'y a maintenant aucune justification possible aux essais nucléaires, nous appelons à nouveau tous les pays visés à l'annexe 2 du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à ratifier le Traité afin d'assurer son entrée en vigueur immédiate. Nous appelons également les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie à mettre en place et à consolider de nouvelles mesures dans le but d'instaurer la

confiance et de promouvoir la transparence et la vérification, à proroger dès que possible le nouveau Traité de réduction des armements stratégiques et à préserver le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, qui est un instrument capital pour la sécurité en Europe.

Pour que la Conférence soit plus ouverte à tous, nous préconisons un élargissement raisonnable de sa composition, cette question devant être examinée à intervalles réguliers. Le fait que 27 États ont présenté leur demande d'adhésion depuis 1982 continue de démontrer l'intérêt suscité par cette instance.

Je voudrais également mentionner la grave menace à la paix et à la sécurité internationales que représente l'augmentation du nombre d'essais nucléaires et balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée, que mon pays a condamnés à maintes reprises et qui constituent une violation des nombreuses résolutions du Conseil de sécurité.

Nous notons avec satisfaction certains progrès accomplis récemment dans le dialogue de haut niveau entre la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée, un processus qui devrait conduire à un renforcement futur de la stabilité régionale et de la confiance mutuelle. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à abandonner complètement ses programmes nucléaires et de missiles afin d'assurer la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne par des moyens pacifiques.

Par ailleurs, et pour terminer, ma délégation souhaite appuyer la poursuite de tous les efforts possibles pour garantir une mise en œuvre satisfaisante du Plan d'action global commun convenu avec l'Iran. Le succès de ce Plan devrait être un objectif partagé par l'ensemble de la communauté internationale, dans l'intérêt de la non-prolifération nucléaire dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Espagne, mon prédécesseur immédiat, pour le travail très précieux qu'il a accompli au cours du processus de la dernière Conférence et pour les nombreuses consultations que nous avons eues. Je le remercie également pour le soutien qu'il a exprimé à ces travaux et l'assure que moi-même ainsi que les présidences à venir essaierons de tirer le meilleur parti du travail acharné que lui-même et les Présidents de l'année dernière ont réalisé.

Pour poursuivre, juste un point d'organisation. Il est 12 h 20, nous continuons jusqu'à 13 heures. J'ai sur ma liste la Belgique, le Japon, l'Italie, la République populaire démocratique de Corée, la France, le Royaume-Uni, le Bélarus, les Pays-Bas, l'Indonésie et le Chili. Nous allons donc clairement déborder sur l'après-midi. Je ne sais pas s'il y a des délégations qui préféreraient sauter cette séance et prendre la parole après-midi ou d'autres qui sont obligées de prendre la parole au cours de cette séance – afin d'être quelque peu démocratique à ce sujet et de comprendre la situation de chacun – mais il est clair que nous ne pourrions probablement pas terminer la liste. Pour la séance de l'après-midi, j'ai dû prendre certaines dispositions en raison du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui tiendra quelques réunions et qui a demandé un certain créneau dans l'après-midi. Le compromis auquel nous sommes parvenus est que nous tiendrons une séance plus courte. Notre séance aura bien lieu, mais elle débutera à 15 h 30 et se terminera à 17 heures, ce qui leur donnera le temps de mener leurs consultations avant et après cette séance, tout le monde ayant estimé que c'était la meilleure solution.

Donc, à moins qu'une délégation ne se manifeste, je passerai à la liste telle que j'en suis saisie. Notre prochain orateur est l'Ambassadeur de Belgique. Monsieur, vous avez la parole.

M. Muylle (Belgique) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Tout d'abord, je vous souhaite un plein succès dans vos nouvelles fonctions de président de la Conférence du désarmement en ce début d'année 2018. Soyez assuré du plein soutien de ma délégation. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues et je remercie la Haute-Représentante pour son intervention.

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne et souhaite mettre en avant quelques points à titre national. La Belgique rappelle le rôle central de la Conférence du désarmement en tant qu'instance multilatérale unique de la communauté internationale pour les négociations dans le domaine du désarmement. Elle regrette l'impasse persistante qui affecte la Conférence, et elle demeure attachée à une reprise des travaux de fond dans le cadre de cette instance. Il est important que les présidences successives de la Conférence cette année poursuivent leurs efforts en vue de parvenir à l'adoption d'un programme de travail. Ma délégation soutient à cet égard votre intention, Monsieur le Président, de procéder dans un premier temps à un exercice de bilan des tentatives menées ces dernières années. Un tel exercice ne pourra cependant porter ses fruits que si nous parvenons à susciter la volonté politique indispensable au déblocage de l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence. Cela ne sera pas chose aisée dans le contexte sécuritaire actuel. Il est important, dès lors, de ne pas faire du programme de travail l'objectif unique de la Conférence mais, dans le prolongement des travaux du groupe de travail sur la voie à suivre, créé l'an dernier, d'envisager également, cette année encore, la manière la plus concrète, pragmatique mais néanmoins ambitieuse, de tracer la voie menant à la reprise de nos travaux. Cela passe nécessairement par des échanges sur le fond. Mon pays se tient prêt à poursuivre la réflexion avec vous et avec les présidences qui vous succéderont.

Monsieur le Président, faut-il le rappeler, la Conférence du désarmement a un rôle primordial à jouer en matière de désarmement nucléaire. La Belgique reste fermement attachée à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires. Nous cherchons à atteindre cet objectif de manière graduelle, cela étant, selon nous, la façon de procéder la plus efficace. Cette approche graduelle prévoit des éléments qui se renforcent mutuellement. Des initiatives ont été prises récemment pour relancer des éléments de cette approche qui étaient bloqués plusieurs années durant, notamment l'objectif de parvenir à un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires.

Nous espérons que le groupe d'experts de haut niveau mené par le Canada parviendra à formuler des recommandations permettant d'ouvrir la voie au lancement de telles négociations au sein de la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, mon pays réitère son attachement au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Cet instrument constitue la pierre angulaire de notre politique en matière d'armes nucléaires. Il est non seulement nécessaire de le préserver, mais également de le renforcer. Le Traité sur la non-prolifération est une œuvre collective. Si chacun d'entre nous en tire des bénéfices, le fait est que nous en partageons aussi la responsabilité, la responsabilité de faire en sorte que le Traité fonctionne et que l'objectif de l'article VI soit pleinement atteint. Nous disposons, malgré l'échec de la Conférence d'examen de 2015, du Plan d'action de 2010. Ce plan constitue un guide détaillé pour réaliser des progrès concrets au regard des trois piliers du Traité. Un nouveau cycle d'examen a débuté l'an dernier, sous de bons auspices. Nous tenons, à cet égard, à saluer les travaux de la première session du Comité préparatoire réalisés sous présidence néerlandaise, et souhaitons plein succès à la présidence polonaise de la deuxième session du Comité préparatoire.

La Belgique demeure prête à coopérer avec toutes les parties prenantes pour atteindre ensemble l'objectif d'un monde sans armes nucléaires. Cependant, et pour des raisons déjà expliquées, mon pays ne peut souscrire au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, parce que, en tant qu'instrument politique, il y manque l'implication des principales parties prenantes et parce que, en tant qu'instrument de désarmement, il y manque les conditions préalables lui permettant d'être effectif comme régime de vérification, afin d'assurer la conformité et de prévenir les infractions.

Par ailleurs, comme ce traité affirme sa primauté sur d'autres accords internationaux, il existe un risque d'affaiblissement de certains instruments fondamentaux du régime de non-prolifération et du soutien à ces instruments essentiels que sont le Traité sur la non-prolifération et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le Traité sur l'interdiction complète des armes nucléaires propose également un régime de garanties qui est clairement en deçà de la norme actuelle que nous préconisons. Alors, si la Belgique

soutient une approche graduelle du désarmement nucléaire, il n'en demeure pas moins qu'elle ne peut se satisfaire des progrès réalisés en la matière ces dernières années. Le dernier accord majeur en matière de contrôle des armes nucléaires remonte à 2010. Les arsenaux nucléaires sont en cours de modernisation. De nouvelles capacités nucléaires sont développées avec des effets potentiellement déstabilisants. Les États nucléaires, et en particulier ceux dotés des plus grands arsenaux, se doivent d'agir conformément à l'article VI du Traité sur la non-prolifération. Des décisions en matière de réduction effective de tous les types d'armes nucléaires s'imposent et devraient être combinées avec des décisions visant à réduire la dépendance vis-à-vis des armes nucléaires dans les doctrines de défense. Les temps d'alerte et de décision pour le lancement d'armes nucléaires devraient être rallongés, réduisant ainsi le risque d'accident ou d'attaque non autorisée. Nous avons tous notre rôle à jouer pour assurer les conditions nécessaires afin de rendre le progrès vers le désarmement possible. Créer l'environnement sécuritaire adéquat en est un aspect. Générer la confiance en est un autre.

Monsieur le Président, des garanties négatives de sécurité devraient être le désavantage évident de toute adhésion au Traité sur la non-prolifération tant que l'élimination totale de toutes les armes nucléaires sous un contrôle international efficace est hors de portée tangible. Il ne peut y avoir de doute qu'un instrument juridiquement contraignant renforcera le statut des garanties de sécurité. Cette question a été discutée dans le contexte du groupe de travail sur la voie à suivre. Nous estimons pour notre part qu'un tel instrument pourrait être mis en place sous la forme d'un protocole additionnel au Traité sur la non-prolifération ou sous la forme d'un accord multilatéral distinct.

Mon pays se félicite que la question de la vérification du désarmement nucléaire soit inscrite à l'ordre du jour international de manière prééminente cette année. Le groupe d'experts gouvernementaux va entamer ses travaux, et le Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire – dont mon pays est membre – a entamé, lors de sa réunion à Buenos Aires, la deuxième phase de ses travaux. Cela démontre bien que l'approche graduelle n'est pas obsolète.

La Belgique réaffirme son soutien au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Elle s'engage à poursuivre son engagement en faveur de l'entrée en vigueur de ce traité, étape clef pour avancer vers notre objectif commun d'un monde débarrassé des armes nucléaires, conformément au Traité sur la non-prolifération. C'est la démarche que poursuit mon pays en tant que Coprésident du processus relatif à l'article XIV du Traité. La pertinence et l'importance de l'entrée en vigueur du Traité ont été clairement démontrées à l'occasion des essais nucléaires réalisés par la République populaire démocratique de Corée. Condamner ces explosions illégales et provocatrices ne suffit pas. Il faut une norme juridiquement contraignante et universelle, ainsi qu'un mécanisme de vérification internationalement reconnu et performant. Il n'y a qu'un seul instrument qui puisse garantir une interdiction complète des essais nucléaires. Il n'y a qu'un seul instrument qui puisse détecter des essais cachés. Il n'y a donc pas d'alternative au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et il n'y a pas de raccourci vers un monde dénucléarisé. Cela passera par l'entrée en vigueur du Traité. Dans les deux années à venir, la Belgique, en partenariat étroit avec l'Iraq, s'efforcera de contribuer à la création des conditions favorables à de nouvelles adhésions au Traité. Notre approche se veut inclusive. Une responsabilité spéciale incombe aux États cités à l'annexe 2, qui sont indispensables à l'entrée en vigueur du Traité, mais nous n'oublions pas non plus les autres États qui restent encore en dehors du Traité. Nous réaffirmons une fois de plus que l'adhésion au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ne saurait être subordonnée à l'action d'autres États. Nous souhaitons sensibiliser non seulement les gouvernements et les décideurs politiques, mais aussi la société civile. Une attention particulière sera accordée aux jeunes, qui sont les faiseurs d'opinion de demain.

J'ai déjà souligné l'importance de la confiance et du respect à l'égard des instruments existants. Dans ce contexte, nous nous inquiétons de l'avenir du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, instrument crucial de la sécurité euro-atlantique, et nous appelons la Russie à assurer le plein respect de ses obligations et à s'engager activement dans un dialogue technique avec les États-Unis. La Belgique réaffirme par ailleurs sa condamnation sans équivoque des essais nucléaires que la République populaire

démocratique de Corée a effectués. Avec les multiples tirs de missiles balistiques, ces tests mettent en péril la paix et la sécurité régionales et internationales. La communauté internationale ne peut se plier au chantage nucléaire. À travers les actions du Conseil de sécurité de l'ONU, elle doit se montrer ferme et unanime, non seulement dans sa réaction face à cette provocation, mais également dans la pleine mise en œuvre des sanctions, qui constituent un instrument irremplaçable pour inciter la République populaire démocratique de Corée à un changement de comportement.

Monsieur le Président, je conclus en réaffirmant le plein soutien de mon pays au Plan global d'action commun. Ce plan d'action apporte des résultats concrets. Il importe de continuer à concourir à la mise en œuvre pleine et entière de ce programme.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Belgique de sa déclaration, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Takamizawa (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de féliciter Sri Lanka et les cinq autres pays pour leur accession à la présidence de la Conférence du désarmement à la session de 2018, une année très importante. Je vous assure du plein soutien de ma délégation. Je voudrais également remercier M^{me} Nakamitsu pour les remarques importantes qu'elle a faites au nom du Secrétaire général de l'ONU. Nous félicitons également le secrétariat de l'appui qu'il a apporté à la Conférence.

Monsieur le Président, l'année dernière, diverses approches du désarmement nucléaire ont été mises en avant dans cet auguste organe. C'est aussi une année au cours de laquelle l'environnement international en matière de sécurité est devenu de plus en plus difficile. En outre, au cours des deux dernières années, la République populaire démocratique de Corée a procédé à trois essais nucléaires et lancé 40 missiles balistiques, dont des missiles balistiques intercontinentaux à longue portée capables d'atteindre la côte est des États-Unis d'Amérique. Il est devenu évident que la mise au point d'armes nucléaires et de missiles par la République populaire démocratique de Corée constitue une menace sérieuse et imminente pour la communauté internationale.

Pour œuvrer à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, il est nécessaire que la communauté internationale dans son ensemble coopère de manière cohérente et exerce un maximum de pression sur la République populaire démocratique de Corée.

En ce début de 2018, il nous appartient de jeter les bases nécessaires pour renforcer les mesures, rétablir la confiance et consolider la coopération entre tous les États, ainsi que pour réaliser des progrès substantiels en matière de désarmement nucléaire.

Monsieur le Président, je voudrais mettre l'accent sur la Conférence du désarmement et poser deux questions fondamentales dans ce contexte. Ma première question est la suivante : pourquoi la Conférence, seule instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement nucléaire, stagne-t-elle depuis plus de deux ans ? J'ai rejoint la Conférence il y a tout juste un an et j'ai participé activement aux discussions importantes, mais j'ai aussi la forte impression que de nombreux pays considèrent cette impasse comme une situation normale ou un état naturel de la Conférence, dans lequel elle ne peut faire de progrès. Je pense que les 65 États membres ont tous le devoir et la responsabilité unique de faire avancer concrètement les négociations sur le désarmement nucléaire. Ce dont nous avons besoin pour faire avancer la Conférence, c'est d'un fort sentiment d'urgence. Si l'impasse persiste, l'action en matière de désarmement se renforcera ailleurs et la Conférence risque de commencer à s'effondrer. Des efforts concrets de désarmement nucléaire ont déjà été déployés en dehors de la Conférence. Toutefois, la Conférence est la seule instance où les États non dotés d'armes nucléaires et les États dotés d'armes nucléaires peuvent collaborer pour faire progresser les négociations sur le désarmement nucléaire. Il est indispensable que chaque pays réponde de manière constructive et urgente à la crise, car c'est notre dernière chance de sortir de l'impasse.

Afin de faire avancer les travaux de la Conférence, nous avons expressément besoin d'un accord sur la mise en œuvre du programme de travail et nous exhortons les membres à y parvenir. Au cours des vingt dernières années, nos prédécesseurs ont proposé de nombreux programmes de travail, dont certains ont fait l'objet d'un accord ou étaient sur le

point de l'être. Par conséquent, je pense qu'il n'est pas nécessaire de commencer notre travail cette année en partant de zéro.

Je voudrais maintenant poser ma deuxième question : pourquoi nos efforts pour convenir d'un programme de travail n'ont-ils pas été couronnés de succès depuis longtemps ? Outre le fait que chaque pays a son propre environnement et ses propres priorités en matière de sécurité, cela s'explique principalement par le fait que nous avons tendance à examiner des propositions de programme de travail fondées sur ce que j'appelle la « méthode exclusive ». En termes plus simples, si un État membre n'est pas satisfait d'un point précis, il aurait tendance à dire « non » à tout programme de travail qui comporte des éléments qu'il estime insuffisants. Toutefois, si les États membres examinaient des propositions de programme de travail selon une méthode inclusive, la situation pourrait changer. Nous pourrions trouver un compromis en disant « oui » à un programme de travail qui comprendrait des points d'intérêt prioritaires pour chaque État membre. Je voudrais donc suggérer que tous les États membres de la Conférence examinent cette année le programme de travail sur la base d'une méthode inclusive, probablement un peu au-delà des domaines de convergence, en faisant preuve de la plus grande souplesse, dans un esprit de compromis. De ce point de vue, les États sont encouragés à ne pas poursuivre l'examen d'un ou de deux points spécifiques de l'ordre du jour, mais plutôt à envisager un ordre du jour large et équilibré, en tenant compte des intérêts de chaque pays.

En ce qui concerne le Japon, le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles doit être mis en avant parmi les quatre principaux points de l'ordre du jour, mais nous sommes prêts à répondre avec souplesse aux autres points, tels que le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties de sécurité négatives.

Monsieur le Président, il importe également de discuter sérieusement d'un moyen de redynamiser la Conférence. Il va sans dire que le mécanisme de la Conférence devrait s'adapter aux besoins et aux enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Gardant ces deux questions à l'esprit, le Japon déploiera tous ses efforts en coopération avec les Présidents de la Conférence de cette année, le secrétariat et tous les membres de la Conférence.

En conclusion, nous espérons que la Conférence parviendra à des résultats positifs avant que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies n'annonce le programme de désarmement. Une action collective est vraiment nécessaire, dans la transparence et la confiance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Japon de sa déclaration, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Italie.

M. Incarnato (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la session de 2018 de la Conférence du désarmement. Soyez certain que vous pourrez compter sur le plein appui et la coopération de ma délégation.

Je voudrais également remercier la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement pour son message, dont nous nous félicitons vivement. En tant que nouveau Représentant permanent de l'Italie auprès de la Conférence, je me sens honoré de représenter mon pays au sein de cet organe et je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec vous tous. À mon tour, je me joins aux autres délégations pour féliciter et souhaiter la bienvenue aux nouveaux Représentants permanents de l'Autriche, de l'Égypte, de l'Irlande, du Pérou et du Mexique.

L'Italie souscrit à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'ajouter quelques remarques à titre national.

Monsieur le Président, l'Italie est fermement convaincue que le multilatéralisme et la coopération internationale sont essentiels pour obtenir des résultats réels et durables en matière de désarmement et de non-prolifération. Nous restons engagés dans la promotion de ces valeurs et de ces approches dans toutes les instances pertinentes. La situation actuelle en matière de sécurité – caractérisée par des tensions croissantes, de nouveaux conflits, la

prolifération des armes et un environnement en rapide évolution – ajoute un nouveau sentiment d’urgence à nos efforts. À cette fin, la Conférence demeure essentielle.

Permettez-moi d’être clair. Nous comprenons parfaitement et partageons pleinement le sentiment de frustration qui découle de la longue impasse dans laquelle se trouvent les travaux de la Conférence, qui a été si souvent exprimé dans cette salle. Cette impasse, qui dure maintenant depuis plus de deux décennies, est regrettable. Néanmoins, nous restons convaincus que la Conférence est un organe indispensable et unique dans la boîte à outils de la communauté du désarmement, même si son potentiel reste manifestement inexploité de nos jours. Il nous appartient d’agir pour préserver et redynamiser son rôle, lui permettant ainsi de reprendre ses travaux de fond.

Le désarmement et la non-prolifération nucléaires figurent en bonne place dans l’ordre du jour de la Conférence, et ce sont des priorités de notre politique étrangère. Dans ce cadre, nous continuons d’appuyer l’ouverture immédiate de négociations au sein de la Conférence sur un traité relatif aux matières fissiles pour la fabrication d’armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. Nous sommes convaincus que, sous la direction avisée du Canada, les travaux du groupe d’experts de haut niveau créé par l’Assemblée générale en 2016 contribueront à la réalisation de cet objectif, et nous attendons avec intérêt la présentation de son rapport plus tard cette année.

Nous sommes également favorables à la reprise des discussions de fond sur les garanties de sécurité négatives, dans le cadre d’un programme de travail complet et équilibré, en vue de formuler des recommandations portant sur tous leurs aspects, sans exclure un instrument international juridiquement contraignant. Ces deux initiatives représenteraient également des mesures concrètes en vue de l’application de l’article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et nous rapprocheraient de notre objectif commun d’un monde exempt d’armes nucléaires.

Monsieur le Président, l’évolution rapide de l’environnement de sécurité que j’ai mentionnée précédemment nous amène à faire face à des problèmes nouveaux et émergents, en plus de nos priorités traditionnelles. Comme nous l’a rappelé le Secrétaire général de la Conférence, M. Michael Møller, la clef de tout débat sur la paix, la prévention des conflits et le désarmement est la question de savoir comment canaliser les progrès scientifiques et techniques pour le bien commun. C’est pourquoi nous devrions nous demander si la Conférence ne pourrait pas devenir l’instance pertinente pour examiner également l’impact des technologies naissantes, ainsi que d’autres questions contemporaines touchant la paix et la sécurité internationales.

Nous pensons que l’ordre du jour de la Conférence est suffisamment inclusif, complet et souple pour nous permettre de traiter potentiellement toutes les questions pertinentes en matière de sécurité. Nous restons ouverts à l’idée d’explorer plus avant cette voie. À cet égard, nous pensons qu’une interaction plus approfondie de la Conférence avec la société civile dans son sens le plus large – englobant également le milieu universitaire, le secteur privé et l’industrie – pourrait apporter une contribution essentielle à nos travaux. Nous nous félicitons de l’annonce de l’organisation du troisième forum entre la Conférence du désarmement et la société civile dans le courant de cette année.

En outre, compte tenu de la tendance croissante à mener les négociations relatives au désarmement hors du cadre de la Conférence, nous sommes aujourd’hui plus que jamais confrontés aux risques concrets de la marginalisation de la Conférence et, en définitive, de son insignifiance. Le temps de réaction s’écoule. Relevons le défi ensemble. Non seulement nous avons du travail à faire et nous disposons de tous les outils nécessaires pour atteindre nos objectifs, mais nous avons aussi un ensemble approprié de mesures incitatives.

D’une part, nous sommes conscients des résultats extrêmement positifs que nous pouvons obtenir lorsque la diplomatie fonctionne. Le Plan d’action global commun avec l’Iran, auquel nous sommes attachés, en est un excellent exemple. Nous pensons que la communauté internationale doit continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour que celui-ci demeure une réussite, en tant que principe essentiel de la sécurité régionale et internationale. D’autre part, la détérioration de l’environnement de sécurité exige une détermination renouvelée à faire progresser nos objectifs communs en matière de désarmement. À cet égard, les programmes nucléaires et de missiles balistiques de la

République populaire démocratique de Corée restent une source croissante de préoccupation pour nous. Nous les condamnons fermement comme autant de violations manifestes des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et en tant que menace sérieuse pour la paix et la sécurité régionale et internationale. Nous appelons à nouveau la République populaire démocratique de Corée à renoncer à la poursuite de tous ses programmes nucléaires et de missiles balistiques d'une façon totale, vérifiable et irréversible, ainsi qu'à revenir au plus tôt au Traité sur la non-prolifération nucléaire et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi qu'à signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Avant de terminer, je voudrais souligner une fois encore que mon pays est prêt à travailler avec tous les partenaires pour faire progresser les objectifs et les valeurs du désarmement, à la Conférence du désarmement et dans toutes les autres instances compétentes, à commencer par la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2020.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Italie de sa déclaration et lui souhaite à nouveau la bienvenue à la Conférence. Le prochain orateur sur ma liste est l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée.

M. Han Tae-song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée pour votre accession à la première présidence de la session de 2018 de la Conférence du désarmement. J'espère également que, sous votre direction, la Conférence jettera des bases solides pour obtenir des résultats tangibles dans ses travaux cette année, comme le souhaitent tous les membres, et je vous assure du plein appui et de la coopération de ma délégation.

Monsieur le Président, c'est un désir séculaire de l'humanité de vivre et de se développer dans un monde pacifique libéré de la guerre. Depuis que la Conférence, instance multilatérale unique de négociation en matière de désarmement, assume une responsabilité importante pour réaliser ce désir, les attentes de la communauté internationale quant à son rôle n'ont jamais été aussi grandes. Malgré diverses initiatives et les efforts continus de nombreux membres de la Conférence, il est regrettable de constater que celle-ci est toujours dans l'impasse après plus de deux décennies sans aucun progrès substantiel.

La création du groupe de travail sur la voie à suivre et les discussions qui ont eu lieu l'année dernière dans le cadre de l'initiative en vue de trouver un terrain d'entente pour un programme de travail ont constitué un pas en avant encourageant pour remettre la Conférence sur les rails.

Je saisis cette occasion pour féliciter vos prédécesseurs pour leur travail acharné et leur précieuse contribution aux travaux de la Conférence l'année dernière. Cette année, la Conférence doit sortir de l'impasse actuelle et faire de nombreuses avancées dans ses travaux. Cela signifie que l'adoption d'un programme de travail complet et équilibré qui tienne pleinement compte des positions et des préoccupations de chaque État membre en matière de sécurité demeure une priorité absolue pour la Conférence. Ma délégation est disposée à apporter une contribution positive à la réalisation de ces objectifs.

Monsieur le Président, bien que de nombreuses décennies se soient écoulées depuis la fin de la guerre froide et que nous vivions maintenant dans un nouveau siècle, la confrontation militaire et le risque de guerre – l'héritage de la guerre froide – existent toujours dans la péninsule coréenne. L'année dernière, en particulier, la situation de la péninsule coréenne a attiré l'attention de la communauté internationale. À mesure que celle-ci évoluait, la distinction est devenue claire entre ceux qui souhaitent vraiment la paix et ceux qui sont le principal perturbateur de la paix et de la stabilité. Dans le même temps, cela a prouvé que le jugement stratégique du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée, et sa décision de renforcer sa force nucléaire, étaient absolument le bon choix.

Comme la République populaire démocratique de Corée l'a précisé à plusieurs reprises, le renforcement de sa force nucléaire de légitime défense est le bon choix pour

défendre la souveraineté nationale et protéger son droit à l'existence contre la politique hostile de longue date et la menace nucléaire des États-Unis d'Amérique. Toutefois, les États-Unis d'Amérique et leurs partisans ont eu recours à un chantage et à des sanctions militaires sans précédent en soulevant la question des droits légitimes et des mesures de légitime défense de mon pays, la République populaire démocratique de Corée.

Une telle absurdité a atteint un niveau sans précédent l'année dernière. Les États-Unis d'Amérique ont mené un exercice de guerre nucléaire qui a débuté au début de l'année dernière et s'est poursuivi tout au long de l'année, quelle que soit la saison, avec une mobilisation massive d'actifs stratégiques tels que des bombardiers nucléaires stratégiques, des porte-avions à propulsion nucléaire et des sous-marins nucléaires stratégiques dans la péninsule coréenne.

Les États-Unis d'Amérique ont même ouvertement fustigé les instances internationales en utilisant des expressions irréfléchies et belliqueuses comme « feu et fureur » et « destruction totale » à l'égard de mon pays, la République populaire démocratique de Corée, qui ont choqué la communauté internationale et ont même répandu des rumeurs d'une guerre éventuelle, exacerbant ainsi les tensions dans la péninsule coréenne. D'autre part, en abusant du Conseil de sécurité, les États-Unis d'Amérique ont fabriqué et adopté de force quatre résolutions assorties de sanctions contre mon pays, lesquelles ont gravement menacé son développement pacifique et le droit à l'existence de son peuple. Jamais dans l'histoire contemporaine autant de résolutions assorties de sanctions n'ont été appliquées à l'encontre d'un pays donné en une seule année.

L'année dernière, au mépris de sanctions très sévères et d'un blocus imposé par les États-Unis d'Amérique et ses partisans, la République populaire démocratique de Corée, mon pays, a mené une série d'essais pour perfectionner la force nucléaire nationale avec ses propres ressources, de manière sûre et transparente.

C'est ainsi que la République populaire démocratique de Corée est enfin parvenue à posséder une force de dissuasion de guerre puissante et fiable que rien ni personne ne peut infléchir. Je suis fier de dire que la force nucléaire de la République populaire démocratique de Corée est capable de contrecarrer et de contrer toute menace nucléaire des États-Unis d'Amérique, et qu'elle constitue un puissant moyen de dissuasion qui empêche les États-Unis d'Amérique de s'engager dans une guerre téméraire.

En tant que puissance nucléaire responsable et pacifique, la République populaire démocratique de Corée n'aura recours à l'arme nucléaire que si – je veux dire, à moins que – des forces d'agression hostiles violent sa souveraineté et ses intérêts, et qu'elle ne menacera aucun autre pays ou région avec l'arme nucléaire. Toutefois, elle répondra résolument à tout acte de destruction de la paix et de la sécurité dans la péninsule coréenne.

Monsieur le Président, cette année, l'initiative dynamique et les efforts sincères de mon Gouvernement ont donné lieu à un changement spectaculaire dans la situation de la péninsule coréenne. Comme vous l'avez appris récemment, des pourparlers de haut niveau ont eu lieu entre le Nord et le Sud au sujet des vingt-troisièmes Jeux olympiques, lesquels ont été suivis d'une série de mesures visant à mettre en pratique les points convenus. Cela a permis de créer une atmosphère de dialogue, de réconciliation et de coopération entre les deux parties. Cependant, contrairement à cette tendance à la détente, les États-Unis d'Amérique s'engagent dans une manœuvre militaire précaire en apportant leurs actifs stratégiques dans la péninsule coréenne et autour de celle-ci, sous le prétexte de garantir la sécurité des Jeux olympiques d'hiver. C'est un acte dangereux que de compromettre l'atmosphère positive actuelle des relations intercoréennes, ce qui pourrait une fois de plus aboutir à une phase extrême de confrontation. Comme notre respecté Guide suprême, Kim Jong-un, l'a précisé dans son discours du Nouvel An, afin d'améliorer les relations intercoréennes et de préserver la paix dans la péninsule coréenne, la priorité est d'apaiser les tensions militaires aiguës entre le Nord et le Sud et de créer un environnement pacifique dans cette péninsule.

À cette fin, il importe d'éliminer le principal facteur de tension dans la péninsule coréenne. Les exercices militaires conjoints inconsidérés dirigés par les États-Unis d'Amérique et visant mon pays, la République populaire démocratique de Corée, sont évidemment le principal facteur de l'escalade de la tension.

Si les États-Unis d'Amérique sont sincères dans leur volonté d'appuyer ou d'améliorer les relations intercoréennes et s'ils sont déterminés à créer un environnement pacifique dans la péninsule coréenne, ils devraient, plutôt que de les retarder et de les reporter, cesser complètement les exercices militaires conjoints et tout autre exercice de guerre nucléaire visant une attaque préventive contre mon pays, la République démocratique populaire de Corée.

La République populaire démocratique de Corée reste déterminée et résolue dans sa volonté d'améliorer les relations intercoréennes et d'instaurer la paix dans la péninsule coréenne, conformément aux aspirations et aux exigences de l'ensemble de la nation coréenne.

Certains orateurs précédents se sont déclarés préoccupés par le programme de dissuasion nucléaire de mon pays et par son développement nucléaire, transmettant le même message que vous dans le passé, et mon message est également le même. Je ne tiens donc pas à réitérer la position de mon pays à ce sujet, car elle a déjà été clairement exprimée à maintes reprises dans le passé. Je voudrais cependant vous dire qu'avant d'exprimer votre inquiétude, vous devriez savoir ou du moins essayer de comprendre pourquoi un petit pays et un peuple pacifique, les Coréens, doivent développer une force de dissuasion nucléaire et un programme de missiles.

Il est tout à fait clair que s'il n'y avait pas eu de politique hostile, s'il n'y avait pas eu de menace continue d'invasion, d'attaque et de guerre, ni de menace d'une frappe nucléaire préventive de la part des États-Unis d'Amérique contre mon pays depuis plus de soixante ans, mon pays, qui n'a jamais attaqué ou envahi d'autres pays étrangers, n'aurait pas eu à mettre au point une force de dissuasion nucléaire ou un programme de missiles. Si vous voulez vraiment, si nous voulons vraiment la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne, vous devriez demander aux États-Unis d'Amérique d'abandonner leur politique hostile de longue date à l'égard de mon pays et de mettre un terme au nombre sans cesse croissant de militaires, d'exercices militaires conjoints et d'exercices de guerre nucléaire que ce pays mène à notre porte en y apportant continuellement des actifs nucléaires.

Monsieur le Président, mon pays est déterminé à s'acquitter de ses obligations en tant que puissance nucléaire et à tout mettre en œuvre pour construire un monde nouveau, juste et pacifique. Ma délégation fera tout son possible pour apporter une contribution constructive au succès des travaux de la Conférence cette année.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration. Les prochains orateurs sur ma liste sont la France, qui a demandé à s'exprimer en premier lieu cet après-midi, le Royaume-Uni, le Bélarus, les Pays-Bas, l'Indonésie et le Chili. J'ai également reçu des demandes de droit de réponse de la part des États-Unis d'Amérique et de la République de Corée. Je crois comprendre que les interprètes ont eu la gentillesse de nous permettre de poursuivre jusqu'à 13 h 10. Voulons-nous entendre le droit de réponse dans les cinq prochaines minutes ou pouvons-nous reporter toute la séance à cet après-midi ? Le droit de réponse maintenant ? Très bien. Écoutons les deux droits de réponse et dès lors, chers interprètes, nous vous remercions de votre patience.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous souhaite plein succès et vous assure de ma volonté et de celle de ma délégation de travailler avec vous pour vous permettre d'atteindre vos objectifs pour cette session.

Monsieur le Président, je prends évidemment la parole pour répondre aux accusations portées par le Représentant de Pyongyang. Tout d'abord, il affirme que sa décision de développer ses armes nucléaires était la bonne. Au contraire, c'était la mauvaise décision. La Corée du Nord n'est pas plus en sécurité aujourd'hui de par ses forces nucléaires.

En fait, ces forces nucléaires minent sa sécurité. Il accuse les États-Unis d'Amérique d'abuser du Conseil de sécurité. En 2017, nous avons adopté, au Conseil de sécurité, trois résolutions unanimes qui isolent et renforcent les sanctions contre la Corée du Nord. C'est

un régime qui prétend être menacé. Il constitue une menace majeure pour l'ensemble de la région indopacifique. Nous l'avons dit à maintes reprises : nous ne reconnaissons pas la Corée du Nord comme un État doté d'armes nucléaires. Elle continue d'insister sur le fait qu'elle dispose d'un programme nucléaire pacifique, qu'elle est un État nucléaire pacifique et responsable. Les États-Unis d'Amérique ne reconnaîtront pas la Corée du Nord comme un État doté d'armes nucléaires. Comme je l'ai dit à maintes reprises dans cette salle, si le Nord veut revenir et rester dans les bonnes grâces de la communauté internationale, il sait ce qu'il doit faire ; il doit prendre des mesures pour dénucléariser la péninsule coréenne. C'est fondamental. Permettez-moi de dire une dernière chose, Monsieur le Président. La pression internationale est forte sur la Corée du Nord. Elle est intense et se poursuivra, et les efforts et les initiatives visant à saper cette solidarité internationale contre la Corée du Nord seront vains. Nous avons entendu aujourd'hui dans cette salle un certain nombre de pays critiquer la Corée du Nord pour ses actes provocateurs et ses menaces. Permettez-moi dès lors de dire, pour terminer, que l'engagement des États-Unis d'Amérique envers leurs alliés dans la région indopacifique est inébranlable. Nous demandons à la Corée du Nord de prendre des mesures en faveur de la dénucléarisation, comme elle s'y est engagée dans la Déclaration commune de 2005.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de République de Corée.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vais garder mes félicitations pour plus tard et je m'en tiendrai au droit de réponse. Les programmes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée constituent une violation manifeste des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et une menace pour la sécurité du monde entier. La communauté internationale a déclaré le plus clairement possible, dans de multiples résolutions du Conseil de sécurité, qu'elle n'accepterait jamais le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée et que la République populaire démocratique de Corée devait reprendre le chemin de la dénucléarisation. Ayant clairement à l'esprit l'objectif de dénucléarisation, nous nous efforçons de maintenir la dynamique positive du dialogue Sud-Nord et coopérerons étroitement avec la communauté internationale pour le règlement pacifique de la question nucléaire nord-coréenne et pour l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de République de Corée de sa déclaration. L'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée a demandé le droit de réponse et je pense que nous avons quelques minutes, mais, Monsieur l'Ambassadeur, très rapidement avant que les interprètes ne fassent une pause.

M. Han Tae-song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je regrette de prendre à nouveau la parole pour exercer mon droit de réponse aux observations du Représentant des États-Unis d'Amérique. Donc, comme je l'ai déjà dit : même message, même réponse. Mais ce que je tiens à souligner, c'est que, quels que soient les efforts des États-Unis d'Amérique, qu'il s'agisse d'une pression maximale ou d'un blocus total, ils ne pourront jamais changer le statut de la République populaire démocratique de Corée en tant que puissance nucléaire à part entière. Il serait sage que les États-Unis d'Amérique abandonnent leur mentalité anachronique, qu'ils reconnaissent le statut stratégique de la République populaire démocratique de Corée et trouvent un moyen de coexister avec la République populaire démocratique de Corée, qui possède désormais une force de dissuasion nucléaire puissante.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie. Je remercie les interprètes d'avoir continué à travailler le temps supplémentaire. Nous allons maintenant lever la séance. La prochaine séance plénière se tiendra cet après-midi de 15 h 30 à 17 heures ici, dans la salle du Conseil. Comme je l'ai dit, le calendrier a été modifié pour permettre aux parties intéressées de participer aux consultations informelles en vue de la réunion du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020, qui se tiendront cet après-midi. Je lève donc cette séance.

La séance est levée à 13 h 15.